52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 34 22 AOUT 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Edition complète . . . . 18 fr. ; Edition partielle. . . . . 12 fr.
ETRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la couv. du 6 décembre 1934.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Bulletin d'Ecriture Sainte. — § I. *L'Eglise de Corinthe au milieu du Ier siècle.* 1° La ville de Corinthe, 529. 2° L'évangélisation de Corinthe par S. Paul, 530. 3° La crise corinthienne, 531. — § II. *La Ire Epître aux Corinthiens.* 1° Date, occasion, contenu, 532. 2° Les partis dans l'Eglise de Corinthe, 533. 3° Répression d'abus connus par la voix publique : l'incestueux, 535; liberté prétendue, 536; les procès entre chrétiens, 537. — § III. *Comptes rendus bibliographiques :* J. Lebreton et J. Zeiller, 538; Pierre de Labriolle, *L'œuvre exégétique et historique du R. P. Lagrange*, 539; Mgr Henri Moissonnier, manuels, 541. — § IV. *Principaux articles de Revues et de Dictionnaires parus en 1934 sur des questions bibliques*, 541.

Liturgie. — Quelle préface dire à la messe de la solennité extérieure de la Sainte Famille ? 544.

PRÉDICATION

Pour la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs. — L'utilité des épreuves, 449.

Sujets de circonstances. — *A des gymnastes catholiques :* Soyez des chrétiens qui savent et des jeunes qui sont forts, 451. — *Allocution d'un jeune curé lors de son installation :* Ce que je veux être parmi vous, 453.

Pour une fête d'Enfants de Marie. — I. Marie « vierge fidèle, » 454. — II. L'exemple de sainte Bernadette, 455.

Sur l'Action catholique. — I. Sa nécessité, 456. — II. La confiance en l'Action catholique, 458.

Les personnages évangéliques. — XXX. S. Jean : l'appel divin, 460. — XXXI. S. Jean : l'esprit de l'Evangile, 462.

PETIT COURRIER

Q. — Quels ouvrages consulter pour traiter le sujet de conférence suivant : « Pour quelles raisons le Socialisme a-t-il la faveur des masses populaires? Après avoir dégagé ce que ces raisons peuvent avoir de légitime, montrer à la lumière des enseignements pontificaux que, selon le mot de Pie XI, « personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste » ?

R. — Voyez P. Robinot Marcy, *Aux prises avec l'apostasie des masses,* 10 f.; — P. Muller, *Nos responsabilités sociales,* 10 f.; — Action Populaire, *L'Encyclique Quadragesimo Anno,* trad. fr. avec table analytique et commentaire, 5 f.; — P. Croizier, *Les grands mots devant le bon sens,* 12 f. (tous ces ouvrages aux Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris 5e); — Georges Viance, *Force et misère du socialisme,* in-18 de 287 p., 12 f., Paris, Flammarion.

Q. — On m'a demandé de prêcher la Retraite préparatoire à l'ordination sacerdotale au Grand Séminaire, et je n'ai jamais donné d'instructions de ce genre. Ce sont 26 sermons en perspective, et bien appropriés à la circonstance. *Sacerdos alter Christus* : telle est la pensée que je voudrais développer. Vous saurez certainement m'indiquer quelques sources où je pourrai puiser pour m'aider dans mon travail.

R. — Prenez des ouvrages comme *Le Prêtre selon l'Evangile,* par le Vén. Antoine Chevrier, in-8 de xvi-580 p., 17 f., et *Avec Jésus formant en nous son prêtre,* par le P. J. Grimal, 2 vol. in-8 de 438 et 482 p., 30 f., Lyon, Vitte; — *Prêtre et Hostie,* du P. Giraud, 2 vol. in-8, 36 f., Paris, Beauchesne; — P. Caussette, *Manrèze du prêtre,* 2 vol. in-8, 45 f., librairie Savaète, 15, rue Malebranche, Paris 5e.

Q. — Curé de trois paroisses et possédant sept églises sous ma juridiction, je voudrais redorer et réargenter certains objets servant au culte (chandeliers d'autel, bénitiers, encensoirs), et comme je suis sans ressources, ne pourriez-vous pas m'indiquer un procédé qui me permette de faire moi-même à peu de frais ces réparations urgentes?

R. — Demandez à la Manufacture de la Charité, Pierre Rouge, à Montpellier, le *Manuel pratique pour remettre à neuf candélabres et chandeliers*

d'églises, par l'abbé Canitrot, in-8 de 92 p. (j'ignore le prix actuel). — Vous pourriez utiliser aussi de la dorure ou de l'argenture liquide toute préparée :

Dorure : « Eclador », fabriquée chez M. Tourde, 42, rue Alexandre-Dumas, Paris 11e ; — dorure adhésive « L'Amateur », chez Kohn et Cie, 46, rue St-Sébastien, Paris 11e ; — l' « Or de Paris », chez Mioni et Andrieu, 118-120, boulev. Victor-Hugo, à Saint-Ouen (Seine) ;

Argenture : « Plak Argent », 174, rue de Charonne, Paris 11e ; — « Stel-Argent », Laboratoire A. S., 33, rue de la Chapelle, Paris 18e.

Q. — Un de mes paroissiens m'apporte le n° de l'*Illustration* du 27 juillet dernier, et me fait lire, p. 441, dans un article sur *Le Nouveau Lazare* (roman de Mme Noëlle Roger), ce passage qui lui avait fait ouvrir de grands yeux :

« Que l'on se rappelle ces lignes de la Bible qui déjà déterminent la situation anormale parmi les hommes d'un ressuscité après sa résurrection : *Et Lazare, après que le Seigneur l'eut ressuscité d'entre les morts, refusait de rompre le pain avec les autres hommes et regardait ses frères comme des étrangers* »

De quel endroit de la Bible est tiré ce texte ? Je ne l'ai jamais lu...

R. — Notre Bible ne parle de Lazare de Béthanie qu'aux chap. XI et XII de l'Evangile de S. Jean, nulle part ailleurs. Or, vous nous dites avoir vérifié vous-même que le passage allégué ne s'y trouve pas. Il ne m'est pas possible de soupçonner où l'auteur de l'article, M. Albéric Cahuet, a pu le dénicher ; ce n'est pas dans la Bible catholique.

Q. — Je vais avoir à m'occuper d'œuvres de jeunesse. Je vous serais très obligé de vouloir bien me dire quels livres seraient susceptibles de me renseigner sur la J. O. C., les Scouts et l'A. C. J. F.

R. — Sur la J. O. C., Maurice Poussin, *Routes nouvelles, humanités ouvrières,* in-16 de 274 p., 10 f., Paris, Spes ; — P. Sevin, S. J., *Le Scoutisme,* 12 f., et *Pour penser scoutement,* 7 f., Spes ; — *Histoire de l'A. C. J. F.,* sa vie de 1886 à 1934, 1 f. 50, au Secrétariat Général de l'A. C. J. F., 14, rue d'Assas, Paris 6e (là sont édités également une bonne douzaine de bulletins pour les différentes catégories de jeunes).

L. de Bretagne. — **La vie réparatrice.** T. I : *Ses principes.* T. II : *Sa pratique.* — 2 vol. in-8 de 158 et 225 p., 10 et 12 f. — Paris, Librairie St-Paul (1934).

C'est ici la 3e édition d'un ouvrage assez peu connu, et qui pourtant mériterait d'être classique, sur la réparation. Le 1er volume en étudie les fondements dogmatiques, s'attachant particulièrement à la notion de *sacrifice,* puisque ce fut par son sacrifice que Jésus *répara* les péchés du monde, et que l'âme chrétienne ne peut aspirer à réparer qu'en union avec lui. Le 2e volume, entrant dans la pratique, montre comment naît la vocation réparatrice, comment elle exige l'immolation, l'amour, la méditation des souffrances du Christ, celle du mystère eucharistique, et comment elle trouve fréquemment son plein épanouissement dans la vie mystique. En appendice, on aura notamment une Retraite et un Chemin de croix pour les âmes réparatrices.

L'ouvrage, rédigé dans les premières années de ce siècle, est écrit soigneusement, mais dans ce style un peu oratoire qui était de mode alors. Il servira plutôt de lecture spirituelle que de manuel d'oraison. Le pieux auteur avait longuement étudié et médité son sujet ; il en connaissait la mise en pratique, ayant fondé à Paris une Congrégation féminine pour la réparation. On peut donc lui faire confiance, car à la prudence, qui convient au directeur d'âmes, il a su joindre l'audace — c'en était une alors — de montrer la vie mystique comme un sommet qu'il n'était pas interdit d'aspirer à atteindre.

Soit au cours de l'ouvrage, soit dans la préface (écrite par Mgr Jourdan de la Passardière, qui fut avec Mgr Gay le maître de M. de Bretagne dans la science spirituelle), nous avons plusieurs fois rencontré l'expression « Vierge-Prêtre. » Une note aurait dû indiquer que depuis quelques années cette expression a été l'objet d'une prohibition romaine.

André Prévot, des Prêtres du Sacré-Cœur. — **Trésor de prières et pratiques réparatrices.** — Un vol. in-32 de 160 p., relié toile, 5 f. — Au Noviciat des Prêtres du Sacré-Cœur, Boutillerie-Amiens (Somme).

Ce petit manuel contient un court exposé historique des révélations faites à sainte Marguerite-Marie, puis des notions sur la vie réparatrice, suivies de formules de prières. Le corps de l'ouvrage (p. 23-145) est un recueil de conseils pour faire passer dans toutes les actions de la journée la dévotion au Sacré-Cœur en esprit de réparation. L'auteur a rassemblé là une quantité de formules, de pratiques, probablement destinées tout d'abord à la formation des novices, mais dont l'utilisation fera la joie des âmes dévouées au culte du Sacré-Cœur. Une courte notice (p. 150-156) sur la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur termine cet utile opuscule.

Georges Roger et Stanley Wormald. — **England Calling.** II. *Town and Country Life* (Classe de Cinquième et 2e année des E. P. S.). — Grand in 8 de 208 p., illustrations et deux cartes, relié toile, 15 f. — Paris, Hatier.

Ce volume fait suite à « *Home and School* » (analysé ici, couv. jaunes, p. 202) qui a reçu un accueil très favorable.

Conçu d'après les mêmes principes et sur le même plan, établi selon la même méthode rigoureuse et prudemment progressive, il s'est donné pour but, — tout en enrichissant de 800 termes nouveaux le vocabulaire de base déjà appris dans *Home and School,* — d'initier un jeune Français à la vie étrangère, en lui offrant un aperçu sans prétention, mais assez ample et varié cependant, de la civilisation anglo saxonne contemporaine. On a pour cela associé à l'Angleterre non seulement les pays qui composent la Grande-Bretagne proprement dite, mais encore les Etats-Unis d'Amérique, que nos livres de classe n'ont plus le droit d'ignorer.

En fin de volume, une histoire suivie, celle du célèbre Robin Hood, adaptée des anciennes ballades, des poésies bien choisies, des textes divers, dont un extrait du *Book of common prayer* et un autre de la Bible, permettront d'amener graduellement les jeunes anglicistes à la langue littéraire.

La grammaire et la prononciation ont été l'objet de la même attention que dans le volume précédent ; un résumé grammatical et un vocabulaire bilingue complètent ce livre, à la présentation duquel l'éditeur a donné tous ses soins.

Michel Even. — **La tristesse de Brou.** — In-12 de 100 p., 9 f. — Paris, Gabriel Enault.

Après *Quatre nouvelles* (voir *Ami* 1933, p. 286 des couv.), voici cinq récits, très différents de genre, mais écrits avec cette finesse de sentiments et cette émotion qui touchent profondément. L'auteur nous avertit qu'il n'écrit pas « pour une foule brutale, grossière, matérielle, qui ne le comprendra t pas ». Est-il bien sûr de n'avoir pas trouvé, dans ses récits si vivants et si touchants à la fois, le moyen de pénétrer les âmes même les plus fermées et de rallumer en elles la flamme qui n'est pas tout à fait éteinte ?

Nul doute que « les fidèles à tout ce qu'il y a de profond et de généreux dans un catholicisme réellement vécu, » goûteront parfaitement les choses que M. Even a su dire avec un talent remarquable.

Junior. — **Une histoire... pas drôle.** — Brochure, 1 f. (réduction par quantité). — Les Editions Ribaud, à Gap.

Pas drôle... mais bien touchante et qui fait monter les larmes aux yeux. Il faudrait faire lire partout cette brochure, surtout par les membres de l'enseignement public ; ce serait peut-être, en beaucoup de paroisses de notre France encore si chrétienne, la réconciliation de l'Instituteur avec le Curé, et la paix des familles.

52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 34 22 AOUT 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Bulletin d'Ecriture Sainte

SOMMAIRE

I L'EGLISE DE CORINTHE AU MILIEU DU Ier SIÈCLE. — 1° La ville de Corinthe au Ier siècle. — 2° L'évangélisation de Corinthe par S. Paul. — 3° La crise corinthienne.

II. LA Ire ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS. — 1° Date, occasion, contenu. — 2° Les partis dans l'Eglise de Corinthe. — 3° Répression d'abus connus par la voix publique : l'incestueux, liberté prétendue, procès entre chrétiens devant les tribunaux païens.

III. COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES : 1. J. Lebreton et J. Zeiller, *L'Eglise primitive ;* — 2. P. de Labriolle, *La réaction païenne ;* — 3. *L'œuvre exégétique et historique du R. P. Lagrange ;* — 4. Mgr H. Moissonnier, *Entretiens sur le Discours après la Cène ;* — 5. Manuels.

IV. PRINCIPAUX ARTICLES de Revues et de Dictionnaires parus en 1934 sur des questions bibliques.

§ Ier. — L'Eglise de Corinthe au milieu du Ier siècle

Le meilleur moyen de connaître parfaitement l'Eglise naissante, c'est de l'étudier d'une façon concrète dans l'une de ces communautés créées en pleine terre païenne vingt ans seulement après la mort du Christ. Notre tâche nous sera singulièrement facilitée par des documents historiques de première valeur : le chap. XVIII, 1-18, des *Actes des Apôtres* et la Ire épître aux Corinthiens. Non, certes, que ces documents, le dernier surtout, n'aient soulevé des problèmes qui ne sont pas encore tous parfaitement élucidés. Mais l'un de nos meilleurs exégètes, le P. Allo, professeur à l'Université de Fribourg, si avantageusement connu par son commentaire sur l'Apocalypse, vient de consacrer à la Ire épître aux Corinthiens une étude où ces divers problèmes sont abordés franchement sous tous leurs aspects, et ce sera, nous l'espérons, intérêt et profit pour nos lecteurs de faire revivre sous leurs yeux l'église de Corinthe en suivant un tel guide [1].

1° La ville de Corinthe au Ier siècle

La ville de Corinthe avait été ruinée de fond en comble, en 146 av. J.-C., par le Consul Mummius. Elle dut à Jules César d'être relevée de ses ruines et de devenir colonie romaine, « *Laus Julia Corinthus.* » Les premiers habitants qui s'y fixèrent furent des vétérans de l'armée vaincue à Pharsale (48 av. J.-C.), auxquels vint s'adjoindre bientôt une population hétéroclite, attirée d'un peu partout d'abord par l'exploitation des ruines anciennes et la recherche des trésors ; puis, par le commerce maritime devenu rapidement prospère. Deux ports desservaient Corinthe : Cenchrées, à l'est, vers l'Asie, et Lechaion, à l'ouest, vers l'Occident. Dans la partie la plus resserrée de l'isthme, ces deux ports étaient réunis par un chemin de bois, le δίολκος, et les navires passaient d'un golfe à l'autre sur des rouleaux ou des glissières, ce qui évitait de transborder les cargaisons. Plus tard, Néron devait essayer de creuser un canal pour mettre en communication les deux golfes.

Corinthe restaurée se développa avec une rapidité inouïe, si bien que sa population, au milieu du Ier siècle, était, si les chiffres ne sont pas exagérés, d'environ 600.000 âmes. Elle devint naturellement la capitale de la province sénatoriale de l'Achaïe, car Athènes avait alors perdu toute importance, politique et économique.

C'était au point de vue social, moral et religieux, une cité bien représentative de ce monde ancien que le ferment évangélique devait peu à peu transformer. Sur les 600.000 âmes qu'elle contenait, plus des deux tiers vivaient dans l'esclavage; les pauvres étaient dans la plus affreuse misère, alors que les riches étalaient un luxe scandaleux et ne se privaient de rien, pas même des plaisirs les plus abjects. En un temps et en une contrée où pourtant Dieu sait si les mœurs étaient faciles, Corinthe avait même sous ce rapport une fâcheuse réputation. « *Vivre à la corinthienne,* » « *avoir des habitudes corinthiennes,* » ces deux expressions étaient de mode pour quali-

[1] S. PAUL. *Première Epître aux Corinthiens,* par le P. E.-B. ALLO, O. P., professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). Collection « *Etudes Bibliques* » In-8 de CXII-515 p., 100 f., Paris, Gabalda, 1935. Dix sept *Excursus* traitent en quelques pages les problèmes exégétiques ou historiques qui eussent trop alourdi le commentaire. Un index analytique (p 475-497) sera d'un précieux secours pour retrouver rapidement, dans un commentaire fort touffu, les sujets traités. La liste des auteurs mentionnés (p. 501 509) montre à quel point l'auteur possédait la littérature de son sujet. Ce commentaire sera suivi d'un second volume sur la IIe épître aux Corinthiens. Nous l'attendons avec d'autant plus d'impatience que jusqu'ici rien de mieux n'avait été écrit dans nos milieux catholiques, au point de vue philologique, exégétique, historique ou théologique. Nous regrettons seulement qu'ici ou là un excès de littéralisme ait nui à l'élégance de la traduction. Peut-être aussi eût-il été possible d'alléger le commentaire sans nuire à sa documentation, car on y a amorcé parfois dans les notes des indications qui sont reprises et développées dans les *Excursus.* Mais ce sont là de bien légères taches pour un travail de cette envergure !

fier une vie dissolue. La débauche n'était pas seulement le fait des commerçants ou des marins qui faisaient escale dans les ports ; de nombreux habitants y vivaient aussi de l'exploitation des vices.

Le culte lui-même y aidait : Corinthe n'était-elle pas, par excellence, la ville d'Aphrodite qui patronnait la prostitution sacrée et dont le sanctuaire, élevé sur l'Acrocorinthe, dominait de 500 mètres le rivage ? Autour d'Aphrodite se pressaient à Corinthe des cultes d'origine variée : cultes grecs, romains ou orientaux, ceux d'Isis et de Sérapis, d'Asklépios de Jupiter Capitolin, d'Artémis plus spécialement honorée à Ephèse (cf. Act., XIX, 23-40), de la Grande Mère. Il semble même que des mystères, ceux d'Isis, probablement aussi ceux de Bacchus, y étaient célébrés.

C'est dans un tel milieu de vices et d'idolâtrie que S. Paul allait prêcher Jésus crucifié et répandre l'évangile du renoncement et de la sainteté. Au milieu de la foule cosmopolite il rencontrerait aussi un assez grand nombre de ses coreligionnaires que le souci des affaires et l'appât du gain y avait attirés ; mais dans leur ensemble, ils se montreront fort peu disposés à reconnaître en Jésus le véritable Messie, et on peut se demander vraiment, avec le P. Allo, si S. Paul ne songeait pas à ces Juifs qu'il avait coudoyés à Corinthe quand il décrivait d'une façon si saisissante l'hypocrisie juive au chap. II de son épître aux Romains, surtout dans les versets 21-23.

2° L'évangélisation de Corinthe par S. Paul

S. Paul dut arriver à Corinthe au début de l'année 51. Il venait d'Athènes, où malgré ses efforts de dialectique et d'éloquence (Act., XVII, 22-31) il n'avait obtenu qu'un bien maigre succès *(ibid.,* 34). Suivant son habitude, il se rendait le jour du sabbat à la synagogue. Il y en avait vraisemblablement plusieurs à Corinthe ; on a découvert une inscription assez fruste surmontant la porte de l'une d'entre elles. La semaine, il travaillait chez Aquila et Priscille, récemment arrivés d'Italie chassés par l'édit de Claude (50). C'étaient des fabricants de tissus, aisés et instruits, qui avaient sous leurs ordres un certain nombre d'ouvriers. Ils possédaient plusieurs maisons : une à Rome, qu'ils avaient dû quitter ; deux autres en Grèce, à Corinthe et à Ephèse. Chez eux, S. Paul, comme il l'avait déjà fait à Thessalonique, tissait des tentes ou de grosses couvertures de Cilicie. Le salaire qu'il recevait lui permettait de subvenir à ses besoins sans être à charge à personne.

Cette évangélisation de la colonie juive de Corinthe par S. Paul seul se prolongea durant quelques semaines ; mais, quand Silas et Timothée, arrivés de Macédoine, vinrent le seconder et lui apporter quelques subsides, dus à la générosité des Macédoniens, spécialement des Philippiens (II Cor., XI, 9 ; Philip., IV, 15-16), il put délaisser un peu le labeur manuel et s'adonner avec plus de continuité et de succès à la prédication. Quelques Juifs ou des grecs « *craignant Dieu* » se laissèrent convaincre. Il y avait parmi eux Crispus, chef de synagogue, et des notables comme Eraste, le trésorier de la ville, Caius et Stephanas dont Paul baptisa la famille (I Cor., I, 16).

Il n'en fallut pas davantage pour provoquer, là aussi, la rupture ordinaire et inévitable entre l'Apôtre et le Judaïsme officiel. De la maison de Titius Justus, proche de cette synagogue qu'il ne pouvait plus fréquenter, l'Evangile se répandit néanmoins avec rapidité à travers la ville. D'après les renseignements recueillis dans les épîtres aux Corinthiens, surtout dans la Ire, complétant heureusement ceux vraiment trop succincts que renferme le livre des Actes, Paul s'adressa cette fois aux païens de Corinthe sans passer par les travaux d'approche auxquels il avait eu recours à Lystres (Act., XIV, 15-17) ou à Athènes (Act., XVII, 22-31). Pas de Théodicée purement rationnelle ! D'emblée, ces gens superstitieux et dissolus furent mis en face du fait prodigieux de la rédemption par la Croix (I Cor., I, 17), scandale pour les uns, folie pour les autres, rendu concret par un exposé sommaire de la vie, de la passion et de la résurrection de Jésus et par un résumé de ce message de vie et des moyens de sanctification que le Sauveur était venu apporter à un monde en déliquescence pour lui redonner vigueur et le transformant.

Un tel message, que Paul livrait avec toute son âme et que des miracles authentifiaient sans doute (I Cor., II, 4 ; Rom., XV, 18-19), souleva l'enthousiasme d'une population qui était, certes, dépravée, mais n'était pas irréligieuse. Les conversions furent nombreuses ; les « *dons de l'Esprit* » vinrent récompenser la foi ardente, et l'on eut d'autant plus le souci d'aspirer aux plus hautes vertus qu'on s'était plus longtemps vautré dans les vices les plus dégradants, car les pécheurs les plus décriés naguère ne furent même pas évincés (I Cor., VI, 11). Une communauté composée en majorité de païens convertis se constitua rapidement, trop rapidement peut être ; elle était accessible à tout venant, juif, grec ou romain, quelle que fût son origine, son passé, sa condition sociale. Ce fut l'âge d'or de l'Eglise de Corinthe et il dura, semble-t-il, tant que Paul put résider dans la ville.

Malheureusement, 18 mois après son arrivée, les Juifs voulurent profiter de la venue à Corinthe d'un nouveau proconsul, L. Junius Gallio, le frère de Sénèque le philosophe, pour traîner Paul devant son tribunal et obtenir de son ignorance une sentence de condamnation ou un arrêté d'expulsion (Act., XVIII, 12-17). Le magistrat ne se fit pas l'exécuteur bénévole de leur rancune et l'incident tourna à leur confusion. Mais il est bien évident qu'au moment où Gallion rejoignit Rome, vers le mois de septembre octobre 52, la prudence la plus élémentaire conseillait à Paul de quitter Corinthe (Act., XVIII, 18) pour n'y pas demeurer exposé à la vindicte des Juifs, qui eût été d'autant

plus impitoyable qu'elle avait été officiellement impuissante quelques mois auparavant.

Paul parti et l'enthousiasme du début baissant, les difficultés allaient commencer pour la jeune communauté. Peu après le départ de l'Apôtre, cette jeune Eglise, en apparence si prospère et si vivante, traverserait une crise des plus graves que, seules, la bonté du père et l'autorité clairvoyante et inflexible du chef lui permettraient de surmonter.

3° La crise corinthienne

Paul était à Ephèse à la fin de 53 ou au début de 54. Si ses succès apostoliques y furent par la suite plus grands encore qu'ils ne l'avaient été à Corinthe, les premiers mois de son ministère n'en furent pas moins très durs en raison des luttes qu'il eut à soutenir contre les juifs. Ce fut ce qu'il appelle le « *combat contre les bêtes* » (I Cor., xv, 32). Quand il eut rompu avec la synagogue et se fut installé dans l'école de Tyrannos, un peu d'accalmie se produisit et jusqu'à l'émeute soulevée par Démétrius et ses orfèvres, l'Evangile put atteindre les auditoires les plus variés et, par ses disciples, se répandre dans les villes de la vallée du Lycus, notamment à Laodicée, Hiérapolis et Colosses.

Toutefois, même au milieu de l'apostolat le plus absorbant, Paul ne perdait jamais de vue les Eglises qu'il avait fondées. Le premier qui le renseigna sur la situation de l'Eglise de Corinthe, dut être Apollos. Originaire d'Alexandrie et très versé dans les Ecritures (Act., xviii, 24), il était arrivé à Ephèse après le premier passage qu'y fit S. Paul à la fin de sa deuxième mission. Il y avait trouvé Aquila et Priscille qui, frappés de ses remarquables qualités, avaient complété son instruction (Act., xviii, 25), et l'avaient fait baptiser. Sollicité (Act., xviii, 27, D) par des Corinthiens, de passage à Ephèse, de venir dans leur ville, il y était allé, muni d'une lettre de recommandation du groupe alors bien restreint des chrétiens d'Ephèse (Act., xix, 27). Sa prédication châtiée avait rendu d'appréciables services et produit de grands fruits. Après avoir arrosé là où Paul avait planté (I Cor., iii, 6) et à la plus vive satisfaction de l'Apôtre, qui s'était grandement réjoui de voir son œuvre poursuivie par un évangéliste d'une telle valeur, Apollos était revenu à Ephèse.

Ce qu'il fit connaître sur l'état de la jeune communauté était vraiment inquiétant. Sans doute, la foi faisait de nouvelles conquêtes et la grâce transformait les mœurs ; mais que d'ombres au tableau depuis que le Père n'était plus là dans cette Eglise née d'hier et formée d'éléments si hétérogènes ! Ce n'était pas seulement les liens de la charité qui s'étaient desserrés entre les frères ; c'était aussi une indulgence excessive vis-à-vis du paganisme, de ses croyances et plus encore de sa morale, ou même un retour à des pratiques païennes condamnables, qui se constatait chez un trop grand nombre de néophytes, sous le fallacieux prétexte de relations sociales à entretenir ou d'exigences parfois impérieuses de la vie de chaque jour à observer. Sur ces informations d'Apollos et peut-être de quelques autres, Paul écrivit aux Corinthiens une première lettre aujourd'hui perdue, mais dont nous trouvons, dit le P. Allo (p. xx), une mention expresse dans I Cor., v, 9. Par cette lettre, S. Paul mettait les fidèles en garde contre les « *fornicateurs* », c'est-à-dire contre les baptisés retournés à des mœurs païennes. Il ne les mettait pas en garde, certes, contre les impudiques, les cupides, les rapaces ou les idolâtres qui étaient légion dans la ville de Corinthe ; ceux-là, au contraire, ils avaient mission de les gagner au Christ, en faisant l'apostolat de leur milieu. Mais cet apostolat, ils ne pourraient le réaliser que dans la mesure où leur piété et [illegible] vertu les mettraient à l'abri de tout reproche et donneraient à leur action par la parole ou par l'exemple une force conquérante et transformante absolument irrésistible (I Cor., v, 10-13).

Quelques-uns se demandent si, avant d'écrire cette lettre (que nous n'avons jamais possédée et dont on a cru, bien à tort, retrouver un fragment dans II Cor., vi, 14-vii, 1), S. Paul n'avait pas fait à Corinthe, pour s'informer par lui-même directement, un court voyage de deux ou trois semaines. Divers textes de la I^re^ (xvi, 7) ou de la II^e^ épître aux Corinthiens (xiii, 1) le donneraient à entendre ; mais ce n'est pas l'avis du P. Allo (p. xxi). S'il considère comme certain ce voyage intermédiaire, il le place beaucoup plus tard, entre notre I^re^ et II^e^ épître. Il est à remarquer, en effet, que dans sa I^re^ épître l'Apôtre ne fait état que de rumeur publique ou de rapports d'autrui ; nulle part on ne trouve, ni dans le ton général, ni dans un indice particulier, d'allusion à une visite récente.

La lettre perdue produisit sur les fidèles de l'Eglise de Corinthe un grand effet. On y répondit de suite en exprimant le vif désir de revoir bientôt Paul et Apollos et aussi d'avoir quelques éclaircissements sur divers points du premier message (I Cor., v, 9-13). On profita même de l'occasion pour soumettre à l'appréciation et à la décision de l'Apôtre des cas de conscience qui s'étaient récemment posés ou étaient devenus plus pressants concernant l'usage de la liberté chrétienne, le mariage et la virginité, les rapports avec les Gentils, la hiérarchie des charismes, etc. La lettre fut confiée à des membres de la communauté particulièrement qualifiés pour la représenter et pour être écoutés de S. Paul : Stéphanas, Fortunatus et Achaicus (I Cor., xvi, 15 sq.). Evidemment, ce geste des Corinthiens, la confiance et l'affection qui l'avaient inspiré, touchèrent S. Paul.

Malheureusement, les informations recueillies de vive voix auprès des trois ambassadeurs, les bruits fâcheux que la rumeur publique colportait jusqu'à lui et les renseignements que lui donnèrent des voyageurs anonymes connus sous le nom

fier une vie dissolue. La débauche n'était pas seulement le fait des commerçants ou des marins qui faisaient escale dans les ports ; de nombreux habitants y vivaient aussi de l'exploitation des vices.

Le culte lui-même y aidait : Corinthe n'était-elle pas, par excellence, la ville d'Aphrodite qui patronnait la prostitution sacrée et dont le sanctuaire, élevé sur l'Acrocorinthe, dominait de 500 mètres le rivage ? Autour d'Aphrodite se pressaient à Corinthe des cultes d'origine variée : cultes grecs, romains ou orientaux, ceux d'Isis et de Sérapis, d'Asklépios de Jupiter Capitolin, d'Artémis plus spécialement honorée à Ephèse (cf. Act., XIX, 23-40), de la Grande Mère. Il semble même que des mystères, ceux d'Isis, probablement aussi ceux de Bacchus, y étaient célébrés.

C'est dans un tel milieu de vices et d'idolâtrie que S. Paul allait prêcher Jésus crucifié et répandre l'évangile du renoncement et de la sainteté. Au milieu de la foule cosmopolite il rencontrerait aussi un assez grand nombre de ses coreligionnaires que le souci des affaires et l'appât du gain y avait attirés ; mais dans leur ensemble, ils se montreront fort peu disposés à reconnaître en Jésus le véritable Messie, et on peut se demander vraiment, avec le P. Allo, si S. Paul ne songeait pas à ces Juifs qu'il avait coudoyés à Corinthe quand il décrivait d'une façon si saisissante l'hypocrisie juive au chap. II de son épître aux Romains, surtout dans les versets 21-23.

2° L'évangélisation de Corinthe par S. Paul

S. Paul dut arriver à Corinthe au début de l'année 51. Il venait d'Athènes, où malgré ses efforts de dialectique et d'éloquence (Act., XVII, 22-31) il n'avait obtenu qu'un bien maigre succès *(ibid.,* 34). Suivant son habitude, il se rendait le jour du sabbat à la synagogue. Il y en avait vraisemblablement plusieurs à Corinthe ; on a découvert une inscription assez fruste surmontant la porte de l'une d'entre elles. La semaine, il travaillait chez Aquila et Priscille, récemment arrivés d'Italie chassés par l'édit de Claude (50). C'étaient des fabricants de tissus, aisés et instruits, qui avaient sous leurs ordres un certain nombre d'ouvriers. Ils possédaient plusieurs maisons : une à Rome, qu'ils avaient dû quitter ; deux autres en Grèce, à Corinthe et à Ephèse. Chez eux, S. Paul, comme il l'avait déjà fait à Thessalonique, tissait des tentes ou de grosses couvertures de Cilicie. Le salaire qu'il recevait lui permettait de subvenir à ses besoins sans être à charge à personne.

Cette évangélisation de la colonie juive de Corinthe par S. Paul seul se prolongea durant quelques semaines ; mais, quand Silas et Timothée, arrivés de Macédoine, vinrent le seconder et lui apporter quelques subsides, dus à la générosité des Macédoniens, spécialement des Philippiens (II Cor., XI, 9 ; Philip., IV, 15-16), il put délaisser un peu le labeur manuel et s'adonner avec plus de continuité et de succès à la prédication. Quelques Juifs ou des grecs « *craignant Dieu* » se laissèrent convaincre. Il y avait parmi eux Crispus, chef de synagogue, et des notables comme Eraste, le trésorier de la ville, Caius et Stephanas dont Paul baptisa la famille (I Cor., I, 16).

Il n'en fallut pas davantage pour provoquer, là aussi, la rupture ordinaire et inévitable entre l'Apôtre et le Judaïsme officiel. De la maison de Titius Justus, proche de cette synagogue qu'il ne pouvait plus fréquenter, l'Evangile se répandit néanmoins avec rapidité à travers la ville. D'après les renseignements recueillis dans les épîtres aux Corinthiens, surtout dans la I^re^, complétant heureusement ceux vraiment trop succincts que renferme le livre des Actes, Paul s'adressa cette fois aux païens de Corinthe sans passer par les travaux d'approche auxquels il avait eu recours à Lystres (Act., XIV, 15-17) ou à Athènes (Act., XVII, 22-31). Pas de Théodicée purement rationnelle ! D'emblée, ces gens superstitieux et dissolus furent mis en face du fait prodigieux de la rédemption par la Croix (I Cor., I, 17), scandale pour les uns, folie pour les autres, rendu concret par un exposé sommaire de la vie, de la passion et de la résurrection de Jésus et par un résumé de ce message de vie et des moyens de sanctification que le Sauveur était venu apporter à un monde en déliquescence pour lui redonner vigueur en le transformant.

Un tel message, que Paul livrait avec toute son âme et que des miracles authentifiaient sans doute (I Cor., II, 4 ; Rom., XV, 18-19), souleva l'enthousiasme d'une population qui était, certes, dépravée, mais n'était pas irréligieuse. Les conversions furent nombreuses ; les « *dons de l'Esprit* » vinrent récompenser la foi ardente, et l'on eut d'autant plus le souci d'aspirer aux plus hautes vertus qu'on s'était plus longtemps vautré dans les vices les plus dégradants, car les pécheurs les plus décriés naguère ne furent même pas évincés (I Cor., VI, 11). Une communauté composée en majorité de païens convertis se constitua rapidement, trop rapidement peut être ; elle était accessible à tout venant, juif, grec ou romain, quelle que fût son origine, son passé, sa condition sociale. Ce fut l'âge d'or de l'Eglise de Corinthe et il dura, semble-t-il, tant que Paul put résider dans la ville.

Malheureusement, 18 mois après son arrivée, les Juifs voulurent profiter de la venue à Corinthe d'un nouveau proconsul, L. Junius Gallio, le frère de Sénèque le philosophe, pour traîner Paul devant son tribunal et obtenir de son ignorance une sentence de condamnation ou un arrêté d'expulsion (Act., XVIII, 12-17). Le magistrat ne se fit pas l'exécuteur bénévole de leur rancune et l'incident tourna à leur confusion. Mais il est bien évident qu'au moment où Gallion rejoignit Rome, vers le mois de septembre octobre 52, la prudence la plus élémentaire conseillait à Paul de quitter Corinthe (Act., XVIII, 18) pour n'y pas demeurer exposé à la vindicte des Juifs, qui eût été d'autant

plus impitoyable qu'elle avait été officiellement impuissante quelques mois auparavant.

Paul parti et l'enthousiasme du début baissant, les difficultés allaient commencer pour la jeune communauté. Peu après le départ de l'Apôtre, cette jeune Eglise, en apparence si prospère et si vivante, traverserait une crise des plus graves que, seules, la bonté du père et l'autorité clairvoyante et inflexible du chef lui permettraient de surmonter.

3° La crise corinthienne

Paul était à Ephèse à la fin de 53 ou au début de 54. Si ses succès apostoliques y furent par la suite plus grands encore qu'ils ne l'avaient été à Corinthe, les premiers mois de son ministère n'en furent pas moins très durs en raison des luttes qu'il eut à soutenir contre les juifs. Ce fut ce qu'il appelle le « *combat contre les bêtes* » (I Cor., xv, 32). Quand il eut rompu avec la synagogue et se fut installé dans l'école de Tyrannos, un peu d'accalmie se produisit et jusqu'à l'émeute soulevée par Démétrius et ses orfèvres, l'Evangile put atteindre les auditoires les plus variés et, par ses disciples, se répandre dans les villes de la vallée du Lycus, notamment à Laodicée, Hiérapolis et Colosses.

Toutefois, même au milieu de l'apostolat le plus absorbant, Paul ne perdait jamais de vue les Eglises qu'il avait fondées. Le premier qui le renseigna sur la situation de l'Eglise de Corinthe, dut être Apollos. Originaire d'Alexandrie et très versé dans les Ecritures (Act., xviii, 24), il était arrivé à Ephèse après le premier passage qu'y fit S. Paul à la fin de sa deuxième mission. Il y avait trouvé Aquila et Priscille qui, frappés de ses remarquables qualités, avaient complété son instruction (Act., xviii, 25), et l'avaient fait baptiser. Sollicité (Act., xviii, 27, D) par des Corinthiens, de passage à Ephèse, de venir dans leur ville, il y était allé, muni d'une lettre de recommandation du groupe alors bien restreint des chrétiens d'Ephèse (Act., xix, 27). Sa prédication châtiée avait rendu d'appréciables services et produit de grands fruits. Après avoir arrosé là où Paul avait planté (I Cor., iii, 6) et à la plus vive satisfaction de l'Apôtre, qui s'était grandement réjoui de voir son œuvre poursuivie par un évangéliste d'une telle valeur, Apollos était revenu à Ephèse.

Ce qu'il fit connaître sur l'état de la jeune communauté était vraiment inquiétant. Sans doute, la foi faisait de nouvelles conquêtes et la grâce transformait les mœurs ; mais que d'ombres au tableau depuis que le Père n'était plus là dans cette Eglise née d'hier et formée d'éléments si hétérogènes ! Ce n'était pas seulement les liens de la charité qui s'étaient desserrés entre les frères ; c'était aussi une indulgence excessive vis-à-vis du paganisme, de ses croyances et plus encore de sa morale, ou même un retour à des pratiques païennes condamnables, qui se constatait chez un trop grand nombre de néophytes, sous le fallacieux prétexte de relations sociales à entretenir ou d'exigences parfois impérieuses de la vie de chaque jour à observer. Sur ces informations d'Apollos et peut-être de quelques autres, Paul écrivit aux Corinthiens une première lettre aujourd'hui perdue, mais dont nous trouvons, dit le P. Allo (p. xx), une mention expresse dans I Cor., v, 9. Par cette lettre, S. Paul mettait les fidèles en garde contre les « *fornicateurs* », c'est-à-dire contre les baptisés retournés à des mœurs païennes. Il ne les mettait pas en garde, certes, contre les impudiques, les cupides, les rapaces ou les idolâtres qui étaient légion dans la ville de Corinthe ; ceux-là, au contraire, ils avaient mission de les gagner au Christ, en faisant l'apostolat de leur milieu. Mais cet apostolat, ils ne pourraient le réaliser que dans la mesure où leur piété et leur vertu les mettraient à l'abri de tout reproche et donneraient à leur action par la parole ou par l'exemple une force conquérante et transformante absolument irrésistible (I Cor., v, 10-13).

Quelques-uns se demandent si, avant d'écrire cette lettre (que nous n'avons jamais possédée et dont on a cru, bien à tort, retrouver un fragment dans II Cor., vi, 14-vii, 1), S. Paul n'avait pas fait à Corinthe, pour s'informer par lui-même directement, un court voyage de deux ou trois semaines. Divers textes de la I^re^ (xvi, 7) ou de la II^e^ épître aux Corinthiens (xiii, 1) le donneraient à entendre ; mais ce n'est pas l'avis du P. Allo (p. xxi). S'il considère comme certain ce voyage intermédiaire, il le place beaucoup plus tard, entre notre I^re^ et II^e^ épître. Il est à remarquer, en effet, que dans sa I^re^ épître l'Apôtre ne fait état que de rumeur publique ou de rapports d'autrui ; nulle part on ne trouve, ni dans le ton général, ni dans un indice particulier, d'allusion à une visite récente.

La lettre perdue produisit sur les fidèles de l'Eglise de Corinthe un grand effet. On y répondit de suite en exprimant le vif désir de revoir bientôt Paul et Apollos et aussi d'avoir quelques éclaircissements sur divers points du premier message (I Cor., v, 9-13). On profita même de l'occasion pour soumettre à l'appréciation et à la décision de l'Apôtre des cas de conscience qui s'étaient récemment posés ou étaient devenus plus pressants concernant l'usage de la liberté chrétienne, le mariage et la virginité, les rapports avec les Gentils, la hiérarchie des charismes, etc. La lettre fut confiée à des membres de la communauté particulièrement qualifiés pour la représenter et pour être écoutés de S. Paul : Stéphanas, Fortunatus et Achaicus (I Cor., xvi, 15 sq.). Evidemment, ce geste des Corinthiens, la confiance et l'affection qui l'avaient inspiré, touchèrent S. Paul.

Malheureusement, les informations recueillies de vive voix auprès des trois ambassadeurs, les bruits fâcheux que la rumeur publique colportait jusqu'à lui et les renseignements que lui donnèrent des voyageurs anonymes connus sous le nom

de « *gens de Chloé* », lui présentèrent la situation de l'Eglise de Corinthe sous un jour bien autrement grave que ne le laissait supposer la lettre qu'il venait de recevoir. Un certain indifférentisme moral, voire même religieux, s'infiltrait parmi les frères : la présence d'un incestueux notoire était tolérée ; de graves abus accompagnaient la célébration de la Sainte Eucharistie ; sous prétexte qu'on ne croyait pas à l'idole, on s'associait volontiers à des fêtes païennes, malgré l'immoralité dont elles étaient le plus souvent accompagnées ; on assistait à des banquets dans les temples, ne craignant pas de boire à la fois au calice du Seigneur et à celui des démons (I Cor., x, 20). Plutôt que de donner toujours à « ceux du dehors » l'exemple de la charité et de la dignité, on se disputait entre frères devant des juges païens, et dans les assemblées une émulation spirituelle, d'inspiration diabolique puisqu'elle était mal contenue, pouvait parfois donner aux païens admis à y assister, par curiosité ou déjà par sympathie, l'impression d'entrer dans une réunion de fous (I Cor., vi, 1-11 ; xiv, 23). Parmi les femmes, il y en avait qui ne savaient plus demeurer à leur place ; au lieu d'être toujours modestement voilées, elles venaient aux réunions la tête découverte pour y étaler leur vanité et satisfaire leur coquetterie (I Cor., xi, 2-16). Enfin, à côté d'un groupe d'ascètes imprudents qui risquaient, en érigeant en loi ce qui n'était que conseil, de décourager des bonnes volontés et de pousser par réaction à des excès condamnables, dans cette Eglise qui n'aurait dû connaître que des frères étroitement unis dans la charité du Christ, il y avait des coteries sur le nombre desquelles on n'est pas d'accord.

Dans ces conditions, l'Apôtre jugea qu'il devait intervenir sans tarder, et puisqu'il avait à répondre à des questions précises, il en profita pour exprimer son sentiment sur tout ce qu'il avait appris et pour redresser les abus.

§ II. — La Ire Epître aux Corinthiens

1° Date, occasion, contenu

Acceptant la thèse de Bachmann, le P. Allo avance d'une année la date communément admise pour la rédaction de cette épître, il la place *au printemps de l'an 55,* aux environs de la Pâque juive, au milieu du séjour de S. Paul à Ephèse, et non vers la fin. Tout un ensemble d'arguments convergent, certes, vers cette date. La période de luttes ardentes contre les intrigues juives vient de prendre fin et la porte est largement ouverte à l'Evangile. Paul connaît alors les beaux succès que lui valent les miracles extraordinaires qu'il accomplit et qui se traduisent par l'autodafé des livres de magie (Act., xix, 10-20). C'est le moment où les Corinthiens pouvaient s'attendre à sa prochaine visite, la solliciter dans la lettre qu'ils lui envoyèrent, et quelques-uns d'entre eux, peut être, la redouter (I Cor., iv, 18) et se sentir soulagés en la voyant différée. La mention de la collecte organisée en Galatie (I Cor., xvi, 1) paraît évoquer, comme récent, le souvenir du second passage de l'Apôtre à travers cette province. Apollos, qui venait de Corinthe, était encore auprès de lui (I Cor., xvi, 12). Or il est peu probable qu'il soit demeuré fort longtemps en compagnie de Paul ; s'il ne voulait pas présentement retourner à Corinthe, pour éviter de se prêter à l'abus que l'on faisait de son nom, il envisageait volontiers d'y retourner plus tard à l'occasion ; il apparaît donc comme le type de l'évangéliste itinérant, qui ne séjournait au même endroit que quelques semaines, quelques mois tout au plus. Enfin, Aquila et Priscille étaient toujours installés dans leur maison d'Ephèse, alors qu'en 58, peut-être même en 57, ils se trouvaient à Rome dans leur ancien domicile, au moment où Paul envoyait aux fidèles de la capitale sa grande épître (Rom., xvi, 4). Or il a dû leur falloir plus que quelques mois pour transporter leurs affaires d'Orient en Occident. Ce délai, ils l'ont eu, si la preuve de dévouement qu'ils ont donnée à Paul en exposant leur tête pour sauver sa vie (Rom., xvi, 4) fait allusion, non à l'émeute des orfèvres, mais à *la lutte contre les bêtes,* à ces intrigues perfides des Juifs dans les premiers mois du séjour à Ephèse, et si l'on suppose qu'un laps de temps assez long s'est écoulé entre notre Ire épître aux Corinthiens et l'épître aux Romains. En datant la Ire aux Corinthiens *du printemps de l'an 55,* il est tenu compte de tous ces éléments chronologiques, dont l'ensemble demeure vraiment impressionnant.

Cette lettre très claire, la plus claire de toutes celles qu'écrivit l'Apôtre, est un document de premier ordre pour l'histoire de l'Eglise primitive, de son établissement, de son dogme, de sa morale, de son culte et de sa liturgie. Et ce document est pour nous d'autant plus précieux que son authenticité est aujourd'hui communément admise.

Si certains critiques se sont aventurés dans des essais de dissection et de regroupements, en particulier Jean Weiss et Maurice Goguel, ils n'en reconnaissent pas moins l'origine paulinienne de tous les éléments qui la constituent. Et vraiment, après avoir examiné leurs tentatives pour trouver trois lettres en une seule, on préfère de beaucoup à leurs reconstructions logiques et froides la disposition moins harmonieuse et cohérente, mais bien autrement naturelle, originale et vivante, que nous trouvons dans notre Ire aux Corinthiens telle qu'elle nous est parvenue. Là, rien de convenu ; reproches ou conseils se suivent et s'entremêlent selon les informations reçues par Paul ou suivant l'ordre des questions posées. Les misères ne sont pas voilées, les difficultés auxquelles se heurte chaque jour l'Evangile dans ce milieu païen et cosmopolite ne sont pas minimisées ; les abus, quelque graves qu'ils soient, d'ordre moral, dogmatique ou liturgique, sont décrits avec un réalisme et une sincérité qui donnent la plus entière confiance. Les remèdes d'ordre moral sont nets et

précis ; on sent partout dans le chef un organisateur de premier ordre ; mais ces remèdes prennent toujours leur point d'appui et tirent sans cesse leur raison d'être d'une foi déjà profondément enracinée dans les âmes. Il n'est plus nécessaire de l'exposer tout au long ; il suffit d'y faire de simples allusions.

Et en dépit de la multiplicité des sujets traités, il y a dans notre Ire épître aux Corinthiens plus d'ordre que certains ne se l'imaginent. Paul fait d'abord les observations que lui inspirent les rapports verbaux (I-IV), il réprouve ensuite les abus moraux qu'il a connus par la voix publique (V-VI) ; il répond enfin aux questions qui lui ont été posées : sur le mariage et la virginité, les idolothytes, le bon ordre dans les assemblées religieuses, les charismes et leur usage (VII XIV) ; et il termine sa lettre par un enseignement détaillé sur la résurrection, son fondement, ses divers aspects : enseignement bien difficile à faire pénétrer dans des milieux grecs, comme l'avait démontré la manière dont il avait été éconduit à Athènes dès qu'il avait abordé ce thème (Act., XVII, 32 ; I Cor., XV).

En prenant toujours le P. Allo pour guide, nous allons montrer maintenant quelle position adopte de nos jours l'exégèse catholique sur la plupart des problèmes soulevés par la première épître aux Corinthiens.

2° Les partis dans l'Eglise de Corinthe

« *Il m'a été notifié à votre sujet, mes frères, par ceux de Chloé, qu'il y a des discordes parmi vous. Je veux dire ceci, que chacun de vous dit :* « *Pour moi, je suis de Paul. — Et moi, d'Apollos ! — Et moi, de Céphas ! — Et moi, du Christ !* » (I Cor., I, 11 12). Tel est le fameux passage qui présente sous un jour bien peu favorable l'union et la bonne entente de ceux qui auraient dû vivre comme « *des frères* », suivant l'expression si juste de S. Paul.

Ces *gens de Chloé* qui avaient renseigné l'Apôtre sont par ailleurs parfaitement ignorés. Selon Ramsay, c'étaient des agents commerciaux que leurs affaires amenaient souvent de Corinthe à Ephèse et il est à présumer qu'ils étaient chrétiens, certains d'entre eux du moins, sinon ils ne se seraient pas intéressés à la situation de l'Eglise de Corinthe et n'auraient pas eu l'occasion d'avoir des rapports avec S. Paul à Ephèse. Ces gens là ont parlé de ce qu'ils avaient vu ou de ce que leur avaient appris leurs conversations avec les chrétiens de Corinthe, et bien que S. Paul ait pu compléter et préciser leurs renseignements par des interrogations directes de Stéphanas et de ses compagnons, il se garde bien de les mettre en cause. Il ne se réfère qu'à ces employés de Chloé, trop nombreux sans doute ou de trop peu d'importance pour que l'on puisse s'en prendre à eux et leur tenir rigueur des indications fournies.

On est à peu près d'accord pour ne voir dans les partis de Paul, d'Apollos et de Céphas que des coteries, des clans en faveur de tel ou tel prédicateur, des « *cabales* », suivant l'expression qu'emploiera Clément de Rome à la fin du Ier siècle. [1] Aucun dissentiment dogmatique ou moral ne légitimait donc, pour le moment du moins, l'appartenance à tel ou tel ; mais rien ne prouve que, par la suite, de tels engouements irréfléchis n'auraient pas pu avoir de déplorables conséquences en poussant à exagérer des principes très justes comme ceux de la liberté chrétienne, de l'abrogation de la Loi, de la supériorité de la virginité sur le mariage, des avantages réservés depuis toujours aux « Fils d'Abraham » dans l'économie du salut. Il importait donc d'intervenir sans tarder, pour ne pas laisser dégénérer ces coteries en discordes, à plus forte raison, en schismes véritables.

On est également d'accord pour affirmer que ces partis s'étaient constitués à l'insu des Apôtres et d'Apollos et contre leur gré.

Il est relativement facile de caractériser les trois premiers ; par contre, les difficultés sont loin d'être dissipées au sujet *du parti du Christ*. Elles ont trait à son *existence* même et à ses *caractéristiques*.

Qu'il y ait eu à Corinthe un groupe important de fidèles qui se soient d'autant plus réclamés de Paul qu'ils voyaient davantage déprécier par d'autres son autorité ou son apostolat, nul n'en doit être surpris, puisque S. Paul avait évangélisé Corinthe durant près de deux ans (en 51 et en 52). Leur excès de zèle n'en est pas moins blâmable ; Paul, « *économe des mystères de Dieu* », ne veut à aucun prix passer pour un chef d'école. Après avoir désavoué ses propres partisans, il lui sera plus facile de fustiger les autres chrétiens qui se sont égarés, eux aussi.

Entre ceux qui se réclamaient de Paul et ceux qui se réclamaient d'Apollos, il n'y avait, semble-t il, aucune divergence doctrinale, mais seulement une manière différente d'exposer et de prouver la foi. Originaire d'Alexandrie, Apollos avait été formé à l'éloquence et à la dialectique, peut-être même était-il rhéteur de profession. Il devait donc recourir, pour prêcher l'Evangile, à tous ces artifices de la sagesse et de la science dont S. Paul avait affecté de faire fi, n'ayant voulu connaître au milieu des Corinthiens que Jésus crucifié et n'enseigner d'autre sagesse que celle de la Croix (I Cor., I, 23). Comment parmi ces grecs amateurs de beau langage esprits trop souvent superficiels, n'aurait-il pas rencontré des néophytes susceptibles de s'engouer de lui et de préférer sa catéchèse bien ordonnée à la parole austère et rude de l'Apôtre ?

Ces deux partis devaient grouper le plus grand nombre d'adeptes et l'emporter de beaucoup sur ceux qui se réclamaient de Céphas. Et c'était, somme toute, assez naturel : Paul et Apollos avaient prêché à Corinthe ; Pierre n'y était jamais venu. Ceux qui se réclamaient de lui avaient dû être convertis

[1] « *Une cabale était alors une moindre faute, car vous vous rangiez au parti d'apôtres autorisés et d'un homme approuvé par eux.* » (*I Cor.*, XLVII, 4).

ailleurs, immédiatement ou indirectement par lui ; ce devaient être, par conséquent, plutôt des juifs d'origine, et leur influence s'exerçait sans doute de préférence sur les chrétiens venus de la synagogue, sans constituer pour cela à Corinthe un péril judaïsant comme celui que l'Apôtre dut conjurer, peu après, dans la Galatie du Nord. Seulement, il est fort possible que ces « *hommes de Céphas* » aient eu en face de la Loi une attitude moins nette que les convertis de la gentilité et qu'ils aient été du nombre de ceux que préoccupaient certaines questions relatives au mariage et aux viandes offertes aux idoles.

Reste le *parti du Christ,* si tant est qu'il faille parler d'un parti du Christ. Cornély ne le voulait pas et il avait avec lui la majorité des commentateurs jusqu'au XVI^e siècle, en commençant par S. Clément de Rome qui ne fait allusion qu'à trois partis dans le texte que nous avons reproduit plus haut *(I Cor.,* XLVII, 4). Ceux qui se réclamaient du Christ auraient été non des factieux, mais de vrais fidèles qui, écœurés des divisions qu'ils voyaient autour d'eux, auraient proclamé bien haut leur attachement au Christ seul. — Ou encore, aux yeux de nombreux commentateurs, grecs ou latins, le parti du Christ aurait été une création de Paul qui, voulant montrer l'absurdité des factions, en serait venu à laisser entendre qu'il y avait des chrétiens égarés qui voulaient s'annexer directement au Christ.

De nos jours, on semble de plus en plus enclin à considérer le parti du Christ comme un véritable parti, et celui de tous, qui devait, dans l'avenir, se révéler comme le seul dangereux. C'est à cet avis que se range résolument le P. Allo (p. 82 87).

Seulement, comment le caractériser ?

Actuellement, il faut bien le reconnaître, l'embarras des historiens des origines chrétiennes est grand en présence des traits, parfois contradictoires, par lesquels les exégètes en décrivent les membres. Si, pour quelques-uns, ceux qui se réclamaient du Christ étaient des gens pleins d'orgueil et d'arrogance, qui prenaient prétexte des faveurs et des communications surnaturelles dont ils avaient été favorisés, pour rejeter l'intervention et l'autorité des Apôtres, ou encore, si c'étaient des juifs originaires de Palestine, parmi lesquels il pouvait y avoir certains des 70 disciples qui, ayant été convertis par le Christ ou ceux qui l'avaient vu et entendu, ne voulaient relever que de Lui, — aux yeux de beaucoup d'autres, ces partisans du Christ ont apparu comme de faux frères judaïsants, à la nuance doctrinale plus ou moins accusée, allant depuis un attachement excessif à la Loi et aux rites mosaïques pour suivre soi-disant l'exemple de Jésus, au besoin, par protestation contre Paul et les concessions qu'il avait obtenues des douze, jusqu'à une sorte de gnose sur le Christ accompagnée de spéculations malsaines.

Entre ces diverses opinions, le P. Allo prend nettement position.

Et d'abord ceux qui se réclamaient du Christ étaient, selon lui, non des fidèles d'origine juive, mais des fidèles *d'origine païenne.*

Une lecture attentive des textes lui permet de dessiner leur silhouette, simplement ébauchée dans la I^re aux Corinthiens. Ces néophytes venus du paganisme avaient été insuffisamment instruits ; ils n'avaient pas voulu rompre complètement avec leurs habitudes anciennes, et ils étaient fiers d'une « *sagesse* » qu'ils se flattaient de posséder. Sous prétexte de jouir de cette « *liberté* » chrétienne, affirmée et prêchée par Paul, ils en prenaient à leur aise avec les convenances ou la simple morale. Tout leur semblait permis (VI, 12 ; X, 23), qu'il s'agisse de rapports sexuels ou de participation à l'idolâtrie. Ils se croyaient si sûrs d'eux-mêmes qu'ils ne se méfiaient pas de la contagion pernicieuse du vice et il est fort probable que l'incestueux devait être un des leurs (V, 1-13). Dès qu'on parlait d'idolothytes, ils agissaient en gens avertis, sans scrupule pour eux-mêmes, sans ménagement pour les autres. C'est sans doute sous leur influence que la Cène eucharistique avait été transformée en un banquet presque profane (XI), que les femmes étaient venues aux réunions, bien plus pour y étaler leurs chevelures que pour y prier, que l'usage des charismes avait provoqué de tels abus que les assemblées chrétiennes ressemblaient à des réunions de fous (XIV, 23, 33), rappelant par leurs excès grotesques les errements des mystères païens et les contorsions des pythonisses, et n'allait-on pas, en ces moments d'exaltation, jusqu'à y crier « Anathème à Jésus ! » (XII, 2, 3).

Il s'était donc constitué à Corinthe, depuis le départ de S. Paul, tout un groupe de laxistes, de rationalistes, de faux mystiques, demeurés à demi-païens, qui, se prétendant bien plus instruits, bien plus spirituels que les autres, dédaignaient apôtres et évangélistes et se réclamaient du Christ seul.

Au moment où S. Paul écrivait sa lettre, ces partisans du Christ n'affichaient pas ouvertement leurs tendances et ils ne faisaient pas encore figure de révoltés ; sinon ils auraient été traités comme le furent, un peu plus tard, les judaïsants de Galatie. Insuffisamment documenté, ne voulant pas s'exposer à décourager des égarés, Paul préféra user de mansuétude et réprimer les abus en rappelant surtout les principes.

Il n'en sera plus de même dans la II^e épître aux Corinthiens. C'est que, dans l'intervalle, les partisans du Christ démasqués par l'Apôtre, loin de disparaître, comme avaient fait ceux de Paul, de Céphas et d'Apollos dont il ne sera plus question, s'étaient ouvertement révoltés plutôt que de reconnaître humblement leur erreur. Unis à des intrus d'origine judéo-chrétienne, plus ou moins gnosticisants, mais venus d'autres Eglises *avec des lettres de recommandation,* ils avaient constitué dans la communauté ce parti d'opposition déclarée qui souleva de si pénibles incidents au cours

du rapide voyage que fit Paul à Corinthe avant de rédiger sa seconde épître. Aussi le voyons-nous, dans cette lettre, traiter avec sévérité, mais non, certes, sans chagrin, ces agitateurs ambitieux, ces laxistes paganisants, ces hébreux plus ou moins gnostiques (II Cor., vi, 14 sq. ; xiii) qui ne se proclament les hommes du Christ (x, 7 ; xi, 13) que pour prêcher un autre Christ (xi, 4).

3° Répression d'abus connus par la voix publique : présence d'un incestueux au milieu de la communauté, liberté prétendue, procès entre chrétiens devant les tribunaux païens

I. L'INCESTUEUX DE CORINTHE (v, 1-13). — Au milieu de cette communauté si fière d'elle même, il y avait un scandale public au sujet duquel on faisait grand bruit. Quel pouvait donc bien être ce scandale, tel qu'on n'en pouvait rencontrer de semblable même au milieu des païens ? Dieu sait pourtant si l'on était accommodant à Corinthe sur le chapitre de la morale !. .

Il n'est facile ni de déterminer la faute ni de préciser exactement la peine infligée. Les indications de S. Paul, suffisamment complètes pour ses correspondants, ne le sont pas assez pour nous.

L'Apôtre ne s'occupe ni du père, ni de la femme ; le fils seul l'intéresse, évidemment parce que baptisé (v, 12) il relevait de sa juridiction. On conviendra néanmoins qu'il n'eût pas été indifférent pour nous de savoir si le père était vivant ou mort, si la femme était divorcée ou non. Essayons, néanmoins, avec les éléments dont nous disposons, de caractériser la faute et d'en indiquer la sanction.

On est unanime à penser qu'il s'agit de relations d'un fils non avec sa propre mère, mais avec sa belle-mère ; autrement le crime eût été trop abominable pour qu'une communauté l'eût toléré. Il est également plus vraisemblable ou que le père était mort, ou qu'un divorce était intervenu régulièrement entre lui et sa seconde femme : du vivant du père et sans divorce, la faute eût revêtu un caractère choquant qui eût empêché de conserver le délinquant dans l'assemblée chrétienne. Il en eût été de même s'il se fût agi d'une simple liaison affichée publiquement. Et puisque S. Paul ne prend contre la femme aucune sanction, il est à présumer que cette femme était païenne.

Nous sommes donc en présence d'une union régulièrement contractée, mais qui se trouvait être, en dépit de son apparente licéité, un véritable défi à la tradition et à la loi. « *Les gens comme il faut* » « *la bonne société* » la jugeaient très sévèrement et la réprouvaient ouvertement, à tel point que Paul peut aller jusqu'à dire que semblable scandale ne se trouvait point même chez les païens. Et pourtant, si les éliminations que nous avons faites sont justifiées, il ne s'agissait que d'union entre un beau-fils et sa belle-mère rendue libre par la mort de son époux ou par divorce. Or, précisément, ces sortes d'union n'étaient pas jugées favorablement par les Grecs et les Romains, et elles étaient prohibées de la façon la plus formelle par le droit juif (Lévit., xviii, 7, 8 ; xx, 11 ; *Sanhédrin,* vii, 4). Et alors deux hypothèses sont possibles.

a) Ou le nouveau marié était *d'origine païenne.* Le droit grec et les mœurs d'alors défendaient le mariage du gendre et de la belle-mère, et il est à présumer que la coutume devait trouver malséante l'union du fils d'un premier lit avec la seconde femme de son père devenue veuve, union que le droit romain avait catégoriquement interdite. Seulement, dans cette Eglise à tendances laxistes, il s'était peut-être trouvé des chrétiens pour penser que le baptême, faisant de celui qui le recevait un être nouveau, le dégageait par le fait même de tous les liens antérieurs et lui permettait par conséquent de conclure semblable union. La communauté pouvait donc tolérer dans son sein un tel membre.

b) Ou, ce qui semble plus vraisemblable au P. Allo (p. 119), le nouveau marié était *judéo-chrétien ou prosélyte juif* avant de recevoir le baptême. Dès lors n'avait-il pas cru, sur la foi des rabbins, que tous les liens de famille étaient abolis pour le païen qui entrait dans la communauté d'Israël ? Si l'on admet comme certain, ainsi que l'affirment Strack et Billerbeck (p. 358), qu'à l'époque du Nouveau Testament la majorité des savants juifs n'avaient rien à objecter au mariage d'un païen ou d'un prosélyte avec la veuve de son père, on voit facilement comment cette opinion, connue de la synagogue, pouvait fournir un prétexte à l'incestueux pour commettre sa faute avec toutes les apparences de la légalité et de la bonne foi, et à la communauté chrétienne de Corinthe pour le conserver parmi ses membres.

La faute était d'autant plus grave que, dans cette lettre précédente qui ne nous est point parvenue (v, 9), l'Apôtre avait soigneusement recommandé de n'avoir aucun rapport avec aucun frère donnant le mauvais exemple : débauché, cupide, idolâtre, ivrogne ou voleur (v, 11). En parlant ainsi, il n'avait eu en vue que les mauvais chrétiens, car si les frères n'avaient pas pu frayer avec les païens atteints de l'un ou l'autre de ces vices, il leur aurait fallu sortir de ce monde (v, 10). Ils devaient, au contraire, y rester pour le transformer. C'était déjà l'apostolat du milieu par le milieu ; mais pour atteindre ce résultat, la communauté chrétienne devait apparaître aux regards de tous comme absolument irréprochable.

On conçoit dès lors les reproches faits à la communauté et la gravité de la sanction prise contre le coupable.

L'Apôtre ne suppose la bonne foi ni chez l'incestueux, ni chez les chrétiens. Rien à ses yeux n'excuse une telle conduite, et, la sentence qu'il porte est une sentence d'excommunication dans un double but : préserver les bons, et amener le coupable à résipiscence. S'il dit à l'assemblée de

se réunir, et par « assemblée » il ne faut pas entendre tous les fidèles, mais seulement les chefs avec quelques délégués, ce n'est que pour exposer le cas, en dévoiler la malice et fulminer la sentence. Le coupable doit être livré à Satan pour la perte de la chair afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur (v, 5). L'esprit qu'il s'agit de sauver, ce n'est pas l'esprit de l'Eglise, comme le pensèrent bien à tort Tertullien, l'*Ambrosiaster,* la *Glossa ordinaria,* au point d'influencer S. Thomas qui jugea cette opinion probable; l'esprit à sauver, c'est l'âme de l'incestueux.

La peine infligée n'est donc pas purement afflictive; elle est avant tout médicinale et le coupable n'est livré temporairement à Satan que dans l'espérance d'une conversion qui pourra lui permettre de figurer parmi les élus au jour de la parousie. Le *livrer à Satan,* ce n'est donc pas le précipiter dans l'enfer; ce n'est pas davantage le condamner à l'un de ces trépas foudroyants qui laissent bien peu de temps à une réflexion salutaire; le *livrer à Satan,* c'est, selon le sentiment de la plupart des Pères Grecs, ajouter au retranchement de l'Eglise (v, 13) et à la privation de ses sacrements et de ses suffrages, des peines afflictives corporelles dont Satan sera l'exécuteur et qui, à la faveur d'une longue maladie ou d'une mort lente, permettront au coupable de réfléchir et de se repentir. Plus tard, vers 63-65, Paul livrera à Satan Hyménée et Alexandre pour qu'ils apprennent à ne plus blasphémer (I Tim., I, 20); par la punition, parfois sévère, du coupable, c'est donc toujours son amélioration qu'il poursuit. Plein de miséricorde, à l'image de son divin Maître, il ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion. Le P. Allo ne voit d'ailleurs dans la peine corporelle qu'une conséquence de l'excommunication. « Chassé de l'Eglise, cessant d'être protégé par elle, l'incestueux se trouve banni dans la région dont Satan est le maître, il sera exposé sans défense spirituelle à ce pouvoir hostile qui intervient quand il peut, l'Evangile le montre assez, dans les circonstances extérieures de la vie des hommes. Il en souffrira donc; et cela, du fait de la sentence portée, qui lâche indirectement contre lui l'adversaire mystérieux et cruel » (p. 124).

Qu'advint-il de l'incestueux par la suite? L'intention qu'avait S. Paul en le punissant sévèrement se réalisa-t-elle et la souffrance lui fut-elle bonne au point de l'amener au repentir et à un changement total de vie, ou, au contraire, eut-elle pour résultat de l'aigrir et de l'éloigner du Christ de plus en plus? Nous l'ignorons. Désormais, il ne sera plus question de lui ni dans la I^re^, ni, ajoute le P. Allo en se réservant de le démontrer plus tard, dans la II^e^ épître aux Corinthiens (p. 131).

II. — De tous les vices contre lesquels S. Paul avait le plus à prémunir ses néophytes, celui de l'impureté était de beaucoup le plus à redouter. On ne réagit pas en quelques années contre des habitudes invétérées que des mœurs trop faciles et un climat enchanteur ont fait contracter et, même converti à l'évangile du Christ, on a quelque peine à rompre définitivement avec le passé ou à ne pas subir dans une certaine mesure l'influence de ce milieu immoral où les chrétiens vertueux devaient apparaître un peu comme de rares fleurs sur des tas d'immondices. Aussi l'Apôtre éprouve-t-il le besoin de discuter un axiome dont on pouvait se servir pour autoriser la licence et de mettre en relief les motifs de haute convenance et les raisons dogmatiques qui devaient imposer la pratique de la pureté à tous les membres de la communauté chrétienne (VI, 12-19).

« TOUT M'EST PERMIS! » C'était une des maximes dont s'autorisaient les laxistes de Corinthe, et elle pouvait les mener loin. Si elle avait été cueillie sur les lèvres de S. Paul, elle ne pouvait signifier que l'affranchissement total, vis-à-vis de la Loi du juif devenu chrétien; mais elle avait été détournée de son sens primitif, et les chrétiens qui s'en réclamaient maintenant prétendaient s'autoriser de leur supériorité spirituelle pour se mettre au-dessus de la morale. S. Paul la reprend donc, cette maxime, mais pour en limiter et en préciser la portée. « *Tout m'est permis,* » mais tout ne m'est pas également profitable; tout m'est permis, mais si j'ai reconquis ma liberté en adhérant à l'évangile du Christ, ce n'est certes pas pour m'asservir à quoi que ce soit. Or, la luxure est une servitude, et la pire des servitudes, puisqu'elle est contraire à la dignité de l'homme, contraire aussi à cette foi dont on vit et à laquelle se soude étroitement la morale chrétienne.

Certains à Corinthe s'appuyaient sur la constitution même de notre nature pour rejeter la pratique de la chasteté: « *Naturalia non sunt turpia,* » et ils assimilaient volontiers la fonction nutritive et la fonction génératrice, ne leur imposant d'autre loi à l'une et à l'autre que celle d'éviter les excès (VI, 13). Pour réduire à néant pareil sophisme qui ravale l'homme au rang de la bête, l'Apôtre montre aussitôt quel sort différent est réservé dans le plan divin à notre estomac et à notre corps. Notre estomac n'exerce qu'une fonction transitoire au moyen des aliments qu'il assimile; notre corps, lui, sera tout entier ressuscité pour cette vie glorieuse au cours de laquelle il restera perpétuellement uni au Seigneur dans une activité réelle, mais qui sera surélevée et d'un ordre tout autre. Il aura toujours l'organe « estomac, » mais cet organe adapté aux exigences de la vie mortelle n'aura plus lieu de s'exercer dans l'autre vie. Jésus avait dit de même en S. Matthieu XXII, 30: « *In resurrectione... neque nubent, neque nubentur, sed erunt sicut angeli Dei in cœlo.* » Cette idée du corps spiritualisé, entièrement soustrait aux besoins des animaux, était tout à fait étrangère aux Juifs; on ne la rencontre dans aucun apocryphe. L'Apôtre la développera plus au long au chap. XV de cette même épître pour prouver aux Corinthiens sceptiques la possibilité de

la résurrection des corps en montrant de quelles qualités spéciales ces corps seront alors dotés, à l'image du corps ressuscité de Notre-Seigneur.

On voit par là quel puissant motif pour résister aux attraits des sens était cette affirmation que la destinée de notre corps n'est pas limitée aux actes transitoires nécessaires à la reproduction de l'espèce. Sa destinée bien autrement glorieuse commence dans le temps pour se poursuivre tout le cours de l'éternité. « *Notre corps est pour le Seigneur, et le Seigneur est pour notre corps.* C'est là, dit très justement le P. Allo, une des idées les plus merveilleuses de la Théologie paulinienne » (p. 144). Ajoutons que c'est aussi une de celles qui ont fait germer les plus beaux fruits de sainteté. (VI, 14-16, 18-20). Dès la vie mortelle, notre corps est « *pour le Seigneur* » parce qu'il sert d'instrument à l'âme pour accomplir des œuvres qui peu à peu conforment notre vie de racheté à celle du Seigneur ; et le Seigneur est pour notre corps le parfait modèle à l'image duquel nous devons chaque jour nous conformer. Ainsi donc, après la mort les fonctions de notre corps ne seront pas abolies ; elles seront agrandies parce que spiritualisées pour jouir jusque dans notre vie sensible de la société éternelle du Seigneur. Par conséquent, le corps de l'homme n'est pas l'un de ces biens indifférents dont on peut jouir à sa guise pour un plaisir immédiat et inférieur ; en se servant de lui, il ne faut jamais perdre de vue que ce corps ressuscité par le Seigneur sera transformé, immortel et glorifié : « *Dieu, ainsi qu'il a ressuscité le Seigneur, nous ressuscitera aussi par sa puissance* » (VI, 14) et dans les mêmes conditions que le Seigneur Jésus (cf. chap. XV) [1].

Un autre motif dogmatique non moins prenant pour nous porter à respecter nos corps, c'est celui qui est tiré de notre appartenance au *Christ mystique*. Dès 51-52, alors qu'il prétendait ne donner à ses néophytes que du lait et des rudiments, l'Apôtre leur avait révélé cette doctrine sublime de l'union au Christ. « *Ne saviez-vous pas?* » leur dit-il Et c'est avec une émotion à peine contenue qu'il ajoute, pour montrer l'indignité de conduite du chrétien impudique : « *Irai-je enlever les membres du Christ pour en faire les membres d'une prostituée?* » (VI, 15) et. par l'antithèse de l'union charnelle coupable et de l'union au Seigneur, il montre comment le fornicateur devient membre de celle avec laquelle il se prostitue et blesse ainsi tout à la fois sa dignité d'être autonome et de membre du Christ. Certes, des rigoristes comme Tertullien pourront tirer du caractère général des termes employés une conclusion défavorable à la dignité de l'union conjugale. Ils se montreront alors aussi mauvais moralistes qu'exégètes inconséquents. S. Paul, en effet, au chapitre suivant de la même lettre appelle le mariage *un don de Dieu* (VII, 7) ; il enlève à l'union conjugale tout caractère avilissant en rappelant son institution divine, et dans sa lettre aux Ephésiens il donnera comme modèle de l'amour ou du dévouement conjugal la conduite même du Christ vis-à-vis de son Eglise (V, 21-33). La malice et la honte de la fornication viennent précisément de ce qu'elle est « une contrefaçon de l'union conjugale dont elle n'a plus le but élevé et spirituel, et par conséquent une espèce de renversement de l'ordre établi par Dieu, une raillerie des intentions du Créateur » (p. 148).

Reste un troisième motif dogmatique de respecter nos corps, et celui-là encore il avait été donné à Corinthe en 51-52 dans cette catéchèse qualifiée par l'Apôtre d'élémentaire : « *Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit?* » (VI, 19). Et voilà pourquoi le péché de fornication blesse spécialement le corps, le blesse plus que tous les autres péchés où le corps a sa part (VI, 18), parce qu'elle fait de ce corps un temple désaffecté, alors que nous n'avons plus la libre disposition de nous-mêmes, ayant été rachetés très cher, au prix du sang du Christ Jésus versé pour nous sur la croix. Que les Corinthiens, au lieu de profaner Dieu dans leur corps, le glorifient donc par la pratique de la chasteté. Pour les arracher aux mœurs dissolues, qu'ils avaient peut-être autrefois pratiquées ou dont ils avaient chaque jour le spectacle sous les yeux, l'Apôtre ne craint pas de conduire, peu à peu, ces chrétiens nés d'hier par la réflexion philosophique à laquelle se soude immédiatement l'exposé intégral du dogme, jusqu'aux sommets les plus sublimes de la théologie mystique. Et nous sommes pourtant en plein milieu grec en l'an 55 ou 56, un quart de siècle seulement après que l'Eglise s'est manifestée au monde au jour de la Pentecôte de l'an 30 !

III. LES PROCÈS ENTRE CHRÉTIENS (VI, 1-11). — Les versets 9 et 10 de ce chapitre font apparaître sous un jour bien peu favorable quelques-uns des éléments païens qui avaient contribué à la formation de l'Eglise dans cette cité. Les 6e et 7e commandements y étaient, semble-t-il, bien peu respectés avant la conversion, à en juger par les paroles de l'Apôtre : « *Ne vous abusez point ! Ni débauchés, ni idolâtres, ni adultères, ni efféminés, ni amants de garçons* (voilà pour le 6e, car l'idolâtrie qui était toujours pour le juif une πορνεία, doit viser ici la prostitution sacrée), *ni voleurs, ni gens cupides, ni ivrognes, ni insulteurs, ni gens rapaces* (voilà pour le 7e) *n'hériteront le royaume de Dieu. Et cela vous l'étiez quelques-uns du moins* » (VI, 9, 10).

Si encore après la conversion toutes les misères avaient disparu ! Certes, ces fautes passées avaient été effacées ; et S. Paul décrit les effets de la justi-

[1] Notons en passant que l'Apôtre se compte lui-même et qu'il compte ses lecteurs au nombre de ceux qui seront alors ressuscités. Il est donc bien loin de considérer comme proche cette parousie où les saints vivants seront seulement transformés sans passer par la mort (XV, 51-53). Et voilà un texte qui confirme, à quelques années de distance, le sens donné à cette expression « *Nous les Vivants* » de la Ire aux Thessaloniciens (V, 14) par la tradition grecque à la suite de S. Jean Chrysostome. (Décision de la Commission biblique du 20 juillet 1915, art. 3).

fication en des termes concrets et précis qui auraient dû empêcher à tout jamais la conception luthérienne d'une justice imputative de prendre naissance. « *Vous vous êtes lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés dans le nom du Seigneur Jésus-Christ et dans l'Esprit de notre Dieu* » (VI, 11). Malheureusement, si le converti était justifié, s'il pouvait par la prière faire appel au concours divin, il restait toujours avec sa nature plus ou moins mauvaise et il demeurait dans son milieu. Et tous n'étaient pas, même convertis, des modèles d'honnêteté ; ils ne se privaient pas, quoique « *frères* », de se faire tort les uns aux autres (VI, 7, 8). Si du moins ils avaient réglé entre eux leurs différends ! Mais ils les portaient devant les magistrats païens ! On devine aisément quelle impression désavantageuse ils devaient produire sur eux ; ce n'était pas le moyen de les acheminer vers la foi nouvelle.

Paul a pour ces magistrats païens un mot qui semble sévère ; il les qualifie d' « *injustes* » (VI, 1). Evidemment, il est bien présumable que, dans une ville d'aussi fâcheuse réputation que l'était alors Corinthe, la justice devait être parfois ou vénale ou partiale. Mais il semble qu'ici S. Paul envisage les juges païens dans leur ensemble et qu'il se place, pour les traiter d' « *injustes* », à un point de vue particulier. Même s'ils avaient respecté le droit, leurs arrêts eussent été injustes par rapport à une autre justice plus élevée, celle de l'Evangile, alors que la leur ne respectait même pas toujours le droit naturel, et il est clair que pour des chrétiens se traduisant mutuellement à leur barre, ces juges ne pouvaient être qu'injustes, car ils ne pouvaient pas apprécier selon le sens chrétien, surtout en matière délicate de testament, de mariage ou de rapports de maître à esclave, les litiges qui leur étaient soumis.

Un tel abus, si préjudiciable au bon renom de la communauté chrétienne, devait immédiatement prendre fin. Certes, si un chrétien avait à se plaindre légitimement d'un infidèle, il pouvait requérir contre lui la protection du droit grec ou du droit romain. L'Apôtre lui-même a bien su faire respecter ses prérogatives et revendiquer ses droits contre les stratèges de Philippes et les procurateurs de Césarée. Mais si deux « *frères* » avaient des procès entre eux, ils devaient les faire juger par la communauté, au sein de laquelle il fallait constituer immédiatement des tribunaux. Il y avait, d'ailleurs, à cela des précédents dans le monde juif et païen, et l'on est quelque peu étonné que l'Eglise de Corinthe ait attendu l'ordre formel de S. Paul pour s'en inspirer. Les juifs, en matière contentieuse et pénale, avaient leurs tribunaux reconnus par l'autorité romaine ; en certains lieux, comme Alexandrie, ils pouvaient en exécuter eux-mêmes les décisions, et ce droit subsista pour eux dans la Diaspora même après la ruine de Jérusalem. Certaines confréries grecques avaient aussi des statuts leur interdisant de soumettre leurs procès à une autre juridiction que la leur. Certes, les chrétiens ne pouvaient pas prétendre, eux dont la religion n'était pas *licita*, faire accepter par l'autorité païenne les sentences de leurs tribunaux comme ayant force de loi ; mais, en réglant eux-mêmes leurs différends, ils évitaient tout scandale et, en général, assuraient à ceux dont les torts seraient reconnus des pénalités moins graves que celles qu'ils auraient pu encourir devant les tribunaux ordinaires. La sauvegarde de la charité se trouvait ainsi associée, dans une certaine mesure, au souci du respect de la fraternité chrétienne.

Nous verrons dans le prochain Bulletin comment S. Paul répondit aux questions qui lui avaient été posées par les Corinthiens.

§ III. — Comptes rendus bibliographiques

1. — **L'Eglise primitive**, par J. LEBRETON et Jacques ZEILLER. In-8 de 474 p. Paris, Bloud, 1934. — Ce volume est le premier de la grande *Histoire de l'Eglise des origines à nos jours* que la librairie Bloud a entrepris de publier sous la direction de M. Fliche et de Mgr Martin, avec le concours de collaborateurs très judicieusement choisis. C'est sans doute le seul dont nous aurons à parler dans un Bulletin d'Ecriture Sainte, mais nous tenons à signaler l'entreprise et à applaudir à ses débuts. Cette nouvelle *Histoire* a déjà reçu le meilleur accueil. Nous allons donc enfin avoir une *Histoire de l'Eglise* vraiment scientifique, et qui ne sera pas l'œuvre d'un seul.

Bornons-nous ici à apprécier le tome Ier. Les deux auteurs qui y ont collaboré sont connus, le premier surtout, de la plupart de nos lecteurs. Le P. Lebreton, doyen de la Faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris, où il occupe depuis plus de vingt-cinq ans la chaire des Origines chrétiennes, reprend un sujet qu'il a maintes fois abordé dans son enseignement et qu'il a traité tout au long dans ses deux volumes sur *La Vie et l'enseignement de Jésus-Christ Notre-Seigneur* (Paris, Beauchesne, collect. *Verbum Salutis*). M. Jacques Zeiller, directeur à l'Ecole des Hautes Etudes de la Sorbonne, s'est imposé par ses travaux sur l'Eglise et l'empire romain. La collaboration de ces deux auteurs ne pouvait donc qu'être très heureuse, et la répartition des sujets à traiter s'est faite naturellement selon leur compétence respective.

L'Eglise a commencé avec la prédication de Jésus ; la Pentecôte de l'an 30 n'en fut que la manifestation au grand jour. Il fallait donc parler du ministère de N.-S. son fondateur, et de ce monde juif et romain dans lequel allait être jetée par Jésus, puis par les Apôtres, la semence évangélique. Une étude sur le monde romain par M. Zeiller, sur le judaïsme de la Palestine et de la Diaspora par le P. Lebreton, constituait l'introduction indispensable à cette histoire de l'Eglise. — La fondation de l'Eglise par Jésus au cours d'un ministère public dont les grandes lignes parfaitement dégagées accusent encore mieux le relief et l'originalité, les débuts de l'Eglise à Jérusalem et en Palestine, les missions de S. Paul, l'activité de S. Jacques et de S. Jean, la vie chrétienne à la fin du Ier siècle et l'histoire des Pères apostoliques et de leur époque ont été le lot réservé au P. Lebreton. — M. Zeiller est demeuré dans le cadre de sa spécialité en se consacrant à S. Pierre et à l'Eglise romaine et aux développements du christianisme dans le monde gréco-romain en dépit des persécutions sous Néron, sous les Flaviens et les

Antonins ; c'est lui aussi qui a traité de l'organisation ecclésiastique et de la vie chrétienne aux deux premiers siècles et des diverses Eglises du IIe siècle. Une étude du P. Lebreton sur l'apologétique chrétienne au IIe siècle termine le volume.

L'avant-propos de M. Fliche et de Mgr Martin indique que cette *Histoire de l'Eglise,* qui ne comprendra pas moins de 24 volumes, aura pour but principal de « placer en pleine lumière les résultats généraux auxquels ont abouti les différentes recherches dont l'histoire ecclésiastique a été l'objet pendant ces dernières années, » afin de les mettre à la portée de tous. Le but a été excellemment atteint en ce premier volume. Le texte se lit agréablement ; au bas des pages, des notes abondantes justifient les assertions ou donnent des références de volumes et d'articles de revues qui permettent de pousser plus à fond l'étude d'une question particulière. Rien d'important n'a échappé à l'érudition de nos auteurs ; les problèmes sont toujours envisagés sous le dernier aspect qu'ils ont revêtu, et ce n'est pas, certes, un mince mérite quand on songe aux fantaisies avec lesquelles a évolué depuis trente ans la critique néo-testamentaire. Le prêtre qui aura ce volume en mains sera parfaitement tenu au courant de toutes les questions qui concernent les origines chrétiennes, et cela par des gens éclairés, compétents, d'un jugement sûr et pondéré. Il pourra suivre leur avis en toute confiance.

2. — Nous devons rapprocher de ce volume celui d'un autre universitaire, M. Pierre de Labriolle, professeur à la Sorbonne : **La réaction païenne,** *Etude sur la polémique antichrétienne du Ier au VIe siècle* (in-12 de 519 p., Paris, L'Artisan du livre, 2, rue de Fleurus, 1934). Le cadre ici est beaucoup plus vaste, et ce ne sont guère que les 50 premières pages qui sont susceptibles d'intéresser l'exégète du Nouveau Testament ; mais, disons-le de suite, il est rempli d'une façon très instructive et fort attachante. L'histoire de la réaction païenne est exposée en cinq parties : des origines jusqu'à Celse, de Celse à Origène, la réaction de l'hellénisme, l'opposition intellectuelle sous l'empire chrétien, les dernières luttes. Une abondante bibliographie permet de compléter les informations, et un index de retrouver rapidement un auteur mentionné ou un point étudié.

Nous n'avons pas ici une réplique de l'histoire des persécutions, mais une étude tout à fait neuve, susceptible même d'éclairer certains points demeurés obscurs dans cette histoire. Croire que le christianisme n'a été combattu que par le fer et le feu serait se tromper étrangement. Le monde antique a usé aussi contre lui des armes redoutables de la dialectique, et les controverses se sont prolongées très au-delà de la première entente entre l'Eglise et l'Empire, jusqu'au VIe siècle. Malheureusement beaucoup de textes de ces controverses étaient peu connus ou exploités. Il en est plusieurs que M. de Labriolle publie en français pour la première fois, en les replaçant dans un cadre historique qui en explique le contenu et l'accent. Son livre mérite la même large diffusion que son *Histoire de la Littérature latine chrétienne ;* il s'adresse à tout le public cultivé.

Nous attirons tout spécialement l'attention des exégètes et des historiens du N. T. sur le chapitre Ier ; ils y verront que la lettre de l'empereur Claude aux Alexandrins est considérée par M. de Labriolle, non comme un document chrétien, mais comme un document juif (p. 24) [1] ; la correspondance entre Sénèque et S. Paul n'est qu'un faux (p. 28) ; l'authenticité de la lettre de Pline le Jeune à Trajan relative aux chrétiens est fermement défendue et cette lettre est fort bien commentée (p. 28-35) ; également sont mis en relief les textes de Tacite visant les chrétiens et celui de Suétone parlant de *Chrestus,* c'est-à-dire du Christ, tel que la foule prononçait alors son nom à Rome (p. 36-45).

[1] Nous avions adopté cette conclusion dans l'*Ami* 1935, p. 164-166.

3. — **L'œuvre exégétique et historique du R. P. Lagrange** *(Cahiers de la Nouvelle Journée,* no 28 ; in-8 de 232 p., Paris, Bloud, 1935). — Le 22 décembre 1933, le couvent de Saint Etienne de Jérusalem célébrait les noces d'or sacerdotales du P. Lagrange, qui créa en 1890 l'Ecole Biblique dont il est demeuré jusqu'à ce jour l'animateur infatigable et le maître incontesté. Les *Cahiers de la Nouvelle Journée* lui ont rendu un juste hommage en lui consacrant leur 28e fascicule. Le rédacteur de ce Bulletin voudrait associer à cet hommage si mérité les lecteurs de l'*Ami du Clergé,* en leur parlant un peu de l'homme et de son œuvre.

L'homme. — Il est né le 7 mars 1855, et à cette même date en 1935 on a célébré avec une solennité et un éclat tout officiels son 80e anniversaire. Il n'entra qu'à l'automne de 1878 au Séminaire d'Issy, et il ne fut ordonné prêtre qu'à 28 ans. On ne s'étonnera pas de ce retard quand on saura que le P. Lagrange, qui se destinait primitivement au barreau, avait fait ses études de droit à la Faculté de Paris, où à 23 ans il conquérait le doctorat. A Issy, il se lia d'une étroite amitié avec MM. Hyvernat et Batiffol, que devaient aussi préoccuper plus tard les problèmes soulevés par la question biblique. Toutefois, le clergé diocésain ne devait pas le conserver ; désireux d'être tout à fait à Dieu, il entrait après un an seulement de séminaire dans l'Ordre de Saint-Dominique, où il était ordonné prêtre le 22 décembre 1883. Vers 1886, ses Supérieurs l'autorisaient à se livrer aux études scripturaires ; au scolasticat de Toulouse, il expliquait les Livres Saints ; en octobre 1888 il obtenait d'aller suivre les cours de l'Université de Vienne, et au printemps de 1890 il visitait pour la première fois la Terre Sainte.

Quand il avait autorisé le P. Lecomte à fonder à Jérusalem un couvent de son Ordre, Léon XIII avait manifesté le désir qu'une *Ecole biblique* fût annexée au couvent. Ce désir se réalisa le 15 novembre de cette année 1890. Le P. Lagrange fut le *Lector primarius* de la nouvelle école, organisée en *Studium generale.* Les trois provinces françaises, à la demande de l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, fournirent le corps professoral, et la loi qui exemptait du service militaire les Français résidant dix ans hors d'Europe, lui assura un nombre régulier d'étudiants dominicains, dont plusieurs devinrent par la suite de précieux collaborateurs.

Deux ans plus tard, en 1892, parut la *Revue Biblique,* dont la collection constitue une mine incomparable de renseignements pour connaître le milieu biblique, les peuples orientaux, les langues et les anciennes civilisations, et l'histoire de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance d'après les sources qui la contiennent et dans les différentes phases de son évolution.

En 1900, le P. Lagrange inaugura par le *Livre des Juges* et *Etudes sur les religions sémitiques* sa collection si justement appréciée des *Etudes bibliques* pour répondre « aux besoins de notre temps et aux convenances des études catholiques ». Cette collection (Paris, Gabalda) compte aujourd'hui 38 volumes, dont 15 sont du P. Lagrange.

L'heure de l'épreuve devait pourtant sonner bientôt ; rien de grand et de durable ne se peut faire sans elle... Dès 1903, le patriarche de Jérusalem dénonçait au Saint-Office le P. Lagrange.

Puis les suspicions s'accrurent quand la lutte contre le modernisme battit son plein ; plusieurs des livres du R. P. furent interdits dans les Séminaires; mais, pas plus que son ami Mgr Batiffol, il ne bouda l'*Eglise, sa mère,* quand elle jugea opportun de l'écarter momentanément de son école. Dans le silence et la solitude, le pieux et savant religieux continua d'étudier, de travailler et de publier. Il approfondit ses recherches, revisa ou mûrit ses conclusions. Rentré en 1922 dans sa chère école, il prépare actuellement avec une ardeur infatigable une *Introduction au Nouveau Testament* dont le volume consacré au *Canon* a déjà paru (voir *Ami* 1934, p. 806-807).

Des distinctions honorifiques lui sont venues de divers côtés. Léon XIII, qui l'avait en haute estime, l'avait appelé à siéger dans la Commission Biblique dès sa fondation ; l'Université de Louvain l'a créé Docteur en théologie *honoris causa;* il est correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Couronne de Belgique, etc. Pour nous, il est avant tout un grand exégète ; personne ne peut lui être comparé depuis un siècle et, si la science catholique française s'honore à bon droit de ses travaux, les nombreux élèves qu'il a formés par ses cours et par ses livres, ne sauraient trop lui redire leur respectueuse gratitude. Grâce à lui, la Bible mieux comprise sera plus goûtée.

L'ŒUVRE. — Elle a été admirablement exposée dans le *Cahier,* que S. Em. le cardinal Liénart a daigné préfacer, en gage de reconnaissance pour les services multiples rendus aux professeurs d'Ecriture Sainte par les nombreux volumes du P. Lagrange et sa *Revue Biblique*. Il a ainsi exercé, durant un demi siècle, sur le mouvement biblique une action vraiment efficace pour l'honneur de la science et de l'Eglise. Quatre auteurs bien connus, MM. Chaine, Vénard, Bardy et Magnin ont étudié les travaux du P. Lagrange sur l'A. et le N. T., le milieu hellénique, l'histoire comparée des religions et la religion révélée. En quelques pages émues et émouvantes, M. J. Guitton a retracé l'influence du R. P. dans les milieux universitaires et il l'a remercié d'avoir confirmé dans leur foi, par ses travaux, plusieurs de ses collègues qui avaient été ou qui auraient pu être troublés par la critique biblique.

Ce fascicule des *Cahiers* est un résumé précieux des discussions autour de la Bible durant un demi-siècle ; il donne sur des sujets, somme toute assez divers, l'état de la question et les conclusions qui peuvent être considérées comme acquises, en montrant en chaque circonstance la part prise par le P. Lagrange dans les controverses et le résultat obtenu par lui. Qu'il s'agisse de l'A ou du N. T., de l'hellénisme ou de l'histoire des religions, il est peu de sujets qu'il n'ait abordés et étudiés directement. Sa grande supériorité fut, en effet, de recourir toujours aux sources et de n'accepter les solutions des autres qu'après les avoir vérifiées lui-même. On demeure stupéfait en présence de son activité littéraire, de ses 15 volumes, de ses innombrables articles, notes, recensions ou bulletins parus dans la *Revue Biblique,* de ses études confiées au *Correspondant,* à la *Revue Thomiste,* à la *Revue des Jeunes,* à la *Vie intellectuelle,* à la *Vie spirituelle.* Nul parmi nos contemporains ne peut lui être comparé pour la quantité et... pour la qualité.

Evidemment le premier effort du P. Lagrange porta sur « *l'étude du milieu oriental et palestinien.* » Il organisa des voyages géographiques et archéologiques dont certains confirmèrent la valeur des indications topographiques de l'Exode. Avec son Ecole, il participa aux fouilles pratiquées en Palestine et dans les environs et souvent il les visita pour les contrôler. Il déchiffra les inscriptions et se chargea longtemps des cours d'épigraphie palmyrénienne et nabatéenne. Ses études sur la *Crète ancienne* (1907), ses notes épigraphiques dans la *Revue Biblique*, son article sur le *Site de Sodome* (1932) d'après les textes, font partie de ces travaux d'approche.

Mais c'était aux études bibliques proprement dites qu'il voulait avant tout consacrer son activité scientifique. La première difficulté à laquelle il se heurtait pour faire progresser les études bibliques, c'était de donner aux exégètes une conception de l'inspiration moins étroite et plus réaliste que celle de Franzelin, et de la faire accepter des théologiens. Grâce à la théorie thomiste de la cause instrumentale, il parvint à élaborer une théorie de l'inspiration qui englobe toutes les facultés de l'auteur inspiré à tous les instants de son activité et qui s'étend à tous les éléments du texte sacré, mesurant la garantie de la véracité divine à la fermeté des jugements émis par l'instrument humain en tenant compte du genre littéraire dont il s'est servi, du milieu où il a vécu, de l'époque où il a écrit. Après bien des controverses, sa conception de l'inspiration, basée sur une doctrine théologique très sûre, finit par s'imposer. Sur ce point, son influence fut décisive, mais qu'on a de la peine à se débarrasser de celle de Franzelin !

A l'époque même où il s'occupait de l'inspiration, c'est-à-dire au début de sa carrière, le P. Lagrange consacra une série d'études à l'œuvre de Moïse, et à l'interprétation du livre de la Genèse. Son mémoire, lu en 1897 au Congrès de Fribourg, sur *les sources du Pentateuque* fit sensation, surtout après le manifeste de Frédéric von Hügel. Il était alors prématuré d'agiter devant le grand public des questions délicates, insuffisamment mûries, et à la solution desquelles l'instruction donnée dans les séminaires et les scolasticats n'avait nullement préparé les esprits. Le P. Lagrange eut le bon goût et le tact de ne pas insister ; il était trop respectueux des âmes pour s'exposer à troubler les consciences. Il laissa dans ses cartons un commentaire déjà préparé sur la Genèse, et il se contenta par le *Livre des Juges* (1900), par ses *Etudes sur les religions sémitiques* (1902), d'apporter, en utilisant la méthode comparative alors si en honneur dans le camp adverse, une contribution importante à l'étude de l'Ancien Testament.

Nous étions d'ailleurs à cette époque troublée des premières années du xx^e siècle où le modernisme se lançait à l'assaut du N. T. et tentait de saper par la base les fondements historiques du christianisme. L'attaque était d'autant plus dangereuse et perfide qu'elle semblait animée par le désir de rénover la foi en épurant l'Evangile et qu'elle trouvait des alliés, plus ou moins déclarés et plus ou moins conscients, jusque dans les rangs du clergé. Deux hommes, en ces heures difficiles, servirent magnifiquement l'Eglise : Mgr Batiffol et le P. Lagrange. Celui-ci, pour montrer l'originalité du christianisme, s'efforça de bien mettre en relief la forme que prenait chez les Juifs l'attente messianique au temps de Jésus-Christ. A ce but répondit, en 1908, *Le Messianisme chez les Juifs,* complété en 1931 par *Le Judaïsme avant Jésus-Christ*.

Puis, ce fut aux textes eux-mêmes du N. T. que s'attacha l'infatigable travailleur, comprenant que le meilleur moyen de déjouer les ruses de l'adversaire et de réduire à néant ses conclusions, c'était, non de perdre son temps dans la réfutation d'erreurs changeant de forme avec les années, mais de prendre le texte sacré pour en faire ressortir le sens littéral, la portée historique et la signification théologique. C'est alors que parurent successivement, avec une régularité impressionnante, les commentaires sur les *Epîtres aux*

Romains et *aux Galates* et les commentaires sur les quatre Evangiles, que devait couronner cette admirable et attachante synthèse, qu'est *l'Evangile de Jésus Christ,* où le vénéré jubilaire a exprimé librement, avec une simplicité qui réconforte et qui émeut, sa foi, sa religion, sa piété et surtout son amour pour Celui qui a soutenu de sa grâce et éclairé de ses lumières son incessant labeur.

4. — Mgr Henri MOISSONNIER. **Entretiens sur le Discours après la Cène** ; in-16 de 240 p. ; Langres, à l'*Ami du Clergé,* 1935. — Mgr Moissonnier, autrefois rédacteur si apprécié des questions d'Ecriture Sainte de l'*Ami du Clergé,* nous offre, sous un petit format, un livre très riche de science exégétique, théologique et ascétique. En voici la genèse : des professeurs catholiques de l'Université, des « Davidées », des religieuses contemplatives se délectèrent en cet exposé simple, mais substantiel, qu'il leur fit des entretiens de Jésus avec ses Apôtres après la Cène. La *Prédication* de l'*Ami* publia d'abord ces conférences, et devant l'accueil qu'elles rencontraient, on dut les éditer à part. Personnellement, nous avons été instruit, charmé et édifié par la lecture méditée de ces pages substantielles, et nous les avons utilisées nous-même dans des causeries de spiritualité. En les conseillant à tous nos confrères, à toutes les religieuses, à toutes les âmes chrétiennes éclairées, nous voulons les faire bénéficier de l'expérience bienfaisante que nous en avons faite. Un bon juge, — celui-là même dont nous venons de retracer l'œuvre. — les a préfacées et il a, d'un mot dont il n'est certes pas prodigue, jugé le livre en disant qu'il est « *excellent* » (p. x). Peut-on dès lors s'étonner du conseil que nous venons de donner ? C'est que Mgr Moissonnier a su allier parfaitement à une interprétation littérale du texte original un sens mystique qui en dégage toute la valeur de vie profonde, sans esquiver pour cela les questions les plus élevées et parfois les plus délicates. Avec un désintéressement touchant, sans doute en guise d'invitation à le piller pour des sermons ou des conférences, Mgr M. a mis à la fin de son volume un index alphabétique et analytique des principaux sujets traités et un sommaire analytique des entretiens. Et dire qu'un tel volume est offert pour la somme de 5 fr. ! Vraiment l'auteur et l'éditeur sont les amis sincères des prêtres peu fortunés de l'un et l'autre clergé et des Congrégations religieuses.

Sous un format plus commode, sous un volume moins dense mais tout aussi substantiel, le commentaire de Mgr M. sur les chap. XIV-XVII de S. Jean mérite de figurer à côté du *Discours après la Cène* du P. Huby ; il n'a pas une moindre valeur exégétique et parle davantage encore à l'âme pieuse.

5. — Annonçons dès maintenant parmi les Manuels : Lusseau et Collomb, t. III, 2e partie, *Les livres prophétiques* (Paris, Téqui) ; — puis Renié, *Les Evangiles,* et la 2e édition du tome Ier *Introduction générale et Pentateuque* (Lyon, Vitte). Nous en parlerons dans le prochain Bulletin.

§ IV. — Principaux articles de Revues et de Dictionnaires parus en 1934 sur des questions bibliques [1]

1° Questions générales d'introduction

I. THEOLOGIE BIBLIQUE. — *Summorum Pontificum ultimis decennis de studiis biblicis provehendis curæ :* P. Cajatenus Stano, *V. D.* 1934, p. 169-77.

De practica S. Scripturæ interpretatione : Th. Vargha, *V. D.* 1934, p. 97-100.

Quibusnam competat S. Scripturam practice interpretari ? : Th. Vargha, *V. D.* 1934, p. 189-92.

De usu practico S. Scripturæ in genere : Th. Vargha, *V. D.* 1934, p. 221-24.

L'action de l'Esprit de Jahvé dans l'Ancien Testament : P. Van Imschoot, *Sc. Phil. et théol.* 1934, p. 553-87.

Il ritmo ebraico nel pensiero degli Antichi : Georg. Castellino, *B.* 1934, p. 505-16.

La « Teoria » exegetica Antiochena : A. Vaccari, *B.* 1934, p. 94-101.

Notes de lexicographie hébraïque : P. Joüon, *B.* 1934, p. 399-410 (le substantif *El).*

Théologie du Judaïsme palestinien au temps de J.-C., le traité des Actes humains : J. Bonsirven, *B.* 1934, p. 32-49.

Le Péché et son expiation selon la théologie du judaïsme palestinien au temps de J.-C. : J. Bonsirven, *B.* 1934, p. 213-36.

Le « Jésus » de Ch. Guignebert : M. Lepin, *R. A.* avril 1934, p. 385-407 ; mai 1934, p. 513-40.

La naissance du christianisme d'après M. Loisy : J. Lebreton, *Etudes,* 1934, t. 218, p. 622-31.

Le culte du Christ aux premiers siècles : E. Dumontet, *R. A.* fév. 1934, p. 140-50.

La Vie chrétienne aux deux premiers siècles : J. Zeiller, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 513-42.

Renan et la conversion de S. Paul : J. Verdunoy, *R. A.* fév. 1934, p. 249-50.

Possession diabolique aux temps évangéliques : Lucien Roure, *D. Théol.* fasc. 110-111, col. 2635-40.

Primauté de S. Pierre dans l'Evangile et au temps des Apôtres : G. Glez, *D. Théol.* fasc. 112-113, col. 247-66.

Prêtre, l'origine du presbytérat : A. Michel, *D. Théol.* fasc. 112-113, col. 138-53.

Notules d'exégèse : εὐφροσύνη, μυστήριον, Κύριος : Festugière, *Sc. Ph. et théol.* 1934, p. 359-62, 588-89.

De forma chiastica in N. T. adhibita : U. Holzmeister, *V. D.* 1934, p. 337-41.

De sacrificiis judaicis quid senserit S. Paulus ? : Eug. Krol, *V. D.* 1934, p. 296-305.

Christi « pleroma » juxta Pauli conceptionem : X. M. a Vallisoleto, *V. D.* 1934, p. 49-55.

La παλιγγενεσία *in S. Paolo e nell'Ambiante pagano :* V. Iacono, *B.* 1934, p. 369-98.

Στοιχεῖα *dans Bardesane et dans S. Paul :* J. Huby, *B.* 1934, p. 365-68.

L'expression « craignant Dieu » : *Jérus.* n° 181, sept.-octob. 1934, p. 736.

Apocalypsis de regno Christi : A. Skrinjar, *V. D.* 1934, p. 289-95.

In festo Assumptionis die Beatissimæ Virginis Deiparæ : Fl. Ogara, *V. D.* 1934, p. 225-30.

Polygénisme : A.-J. Bouyssonie, *D. Théol.* fasc. 110-111, col. 2520-36.

Mithriacisme : H. Leclercq, *D. Arch.* fasc. 122-123, col. 1498-1554.

II. GEOGRAPHIE BIBLIQUE. — *Nazareth :* H. Leclercq, *D. Arch.* fasc. 132-133, col. 1021-54.

Naplouse : H. Leclercq, *D. Arch.* fasc. 130-131, col. 776-82.

Mont des Oliviers : H. Leclercq, *D. Arch.* fasc. 126-127, col. 2484-2514.

Le désert de Juda : F. M. Abel, *Jérus.* n° 181, sept.-octob. 1934, p. 713-14.

[1] Voici la signification des abréviations qui seront employées : *R. B.* Revue biblique ; — *R. A.* Revue apologétique ; — *Sc. Phil. et théol.* Revue des Sciences philosophiques et théologiques ; — *B.* Biblica ; — *V. D.* Verbum Domini ; — *R. Sc Rel.* Recherches de Science religieuse ; — *R. Bén.* Revue bénédictine ; — *Jérus.* Jérusalem ; — *Syr.* Syria ; — *B. Litt. eccl.* Bulletin de littérature ecclésiastique de l'Institut catholique de Toulouse ; — *Dict. Arch.* Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie ; — *D. Théol.* Dictionnaire de théologie ; — *D. B. S.* Supplément au Dict. de la Bible.
Nous ne faisons pas figurer dans cette nomenclature les articles d'un caractère trop technique.

Le pays de Saba : ibid., p. 720.
Les Monts Se'ir dans les textes égyptiens : Jos. Janssen, *B*. 1934, p. 537-38.
L'Arabie et la Bible : Syr. 1934, p. 383-85.
Le Jourdain et les chrétiens : Eug. Briand, *Jérus.* n° 182, octob.-nov. 1934, p. 743-45.
Quintum decimum iter palæstinense (1933) : T. Dunphy, *V. D.* 1934, p. 26-32.
Tibériade ravagée par l'inondation : M. V., *Jérus.* n° 179, mai-juin 1934, p. 664-66.
III. FOUILLES ET ARCHEOLOGIE. — *Fouilles du British Museum à Ninive* : Ed. Pottier, *Syr.* 1934, p. 285-87.
Tépé-Hissar, fouilles de 1931 : Contenau, *Syr.* 1934, p. 84-87.
Les fouilles de Ras-Shamra en 1933 : F.-A. Schæffer, *Syr.* 1934, p. 105-31.
Fouilles à Béthel, Haï, Lachis, Nazareth, Gerasch, Siagha : Jérus. n° 182, oct.-nov. 1934, p. 746-48.
L'écriture des Ammonéens : R. D. *Syr.* 1934, p. 297-98.
Il nuovo alfabeto e l'idioma semitico di Râs Shamrah : D. Diringer, *B*. 1934, p. 466-83.
Sur l'alphabet de Râs Schamra, opinions diverses : *Syr.* 1934, p. 202-06.
Table généalogique provenant de Râs Shamra : Ch. Virolleaud, *Syr.* 1934, p. 244-51.
Baal et Ben-Dagon dans les textes de Râs Shamra : R. D. *Syr.* 1934, p. 301-04.
La mort de Baal, poème de Râs Shamra : Ch. Virolleaud, *Syr.* 1934, p. 305-36.
Inscriptions minéennes de Ramm : G. Ryckmans, *R. B.* 1934, p. 590-91.
Antiquités syriennes, bas-reliefs monumentaux du temple de Bêl à Palmyre : H. Seyrig, *Syr.* 1934, p. 155-86.
Une nouvelle peinture murale trouvée dans les fouilles de Teleilât Ghasoul : A. Mallon, *B*. 1934, p. 1-7.
Effossiones in monte Nebo : B. 1934, p. 116-17.
L'église du Mont Nebo : Fr. Sylvester Saller, traduct. de A. Barrois, *R. B.* 1934, p. 120-27.
Jéricho, ville et nécropole : M. Meurdrac, *Syr.* 1934, p. 288-89.
Mosaïques et inscriptions d'El-Mehayet : P. Lemaire, *R. B.* 1934, p. 385-401.
La mosaïque de Serge à Soueida : A. Parrot, *R. B.* 1934, p. 97-104.
Doura-Europos, Campagne de fouilles de 1933-1934 : R. D. *Syr.* 1934, p. 393-94.
Les nouvelles découvertes de la synagogue de Doura-Europos : Comte du Mesnil du Buisson, *R. B.* 1934, p. 546-63.
Les peintures de la synagogue de Doura-Europos : Comte du Mesnil du Buisson, *R. B.* 1934, p. 105-19.
La question des images chez les Juifs à la lumière des récentes découvertes : J.-B. Frey, *B*. 1934, p. 265-300 ; — *Jérus.* n° 177, janv.-fév. 1934, p. 583-84.
Sur la date des ossuaires juifs : L.-H. Vincent, *R. B.* 1934, p. 564-67.
Importantes découvertes à la basilique de Bethléem : Mamert Vionnet, *Jérus.* n° 180, juillet-août 1934, p. 681-87.
IV. HISTOIRE ANCIENNE ET HISTOIRE JUIVE. — *L'épopée de Keret, roi des Sidoniens* : R. D., *Syr.* 1934, p. 215-16.
La civilisation des Hittites et des Mitanniens : Contenau, *Syr.* 1934, p. 378-81.
Tell Hariri, capitale du royaume de Mâri : R. D., *Syr.* 1934, p. 214-15.
La campagne de Thoutmès III contre le Mitanni : R. D., *Syr.* 1934, p. 104.
Le cénotaphe de Séti Ier à Abydos : Et. Drioton, *Syr.* 1934, p. 282-85.
Légendes et traditions phéniciennes : Ch. Virolleaud, *Jérus.* n° 182, nov.-déc. 1934, p. 762-63.
Le sanctuaire d'Allat à Iram : Fr. M.-R. Savignac, *R. B.* 1934, p. 572-89.
Vers l'aube de l'histoire en Palestine d'après les dernières découvertes de Megiddo : L.-H. Vincent, *R. B.* 1934, p. 403-31.
Jérusalem dans l'histoire : L. D., *Jérus.* n° 179, mars-avril 1934, p. 612-16.
La chronologie de Hazaël et de Benhadad III, roi de Damas : Fr. R. de Vaux, *R. B.* 1934, p. 512-18.
Die Schlacht bei Megiddo und der Tod des Josias (609) : B. Affrink, *B*. 1934, p. 173-84.
Nabuchodonosor : H. Leclercq, *D. Arch.* fasc. 130-131, col. 579-82.
Alexandre le Grand en Syrie et en Palestine : Fr. Abel, *R. B.* 1934, p. 528-45.
Acra : L.-H. Vincent, *R. B.* 1934, p. 205-36.
Un comptoir de laine pourpre à Ugarit d'après une tablette de Râs Shamra : Thureau-Dangin, *Syr.* 1934, p. 137-46.
Une colonie militaire juive et un temple de Jéhovah en Egypte : L. Dressaire, *Jérus.* n° 179, mai-juin 1934, p. 642-46.
Un syrien au service de Rome et d'Octave : P. Roussel, *Syr.* 1934, p. 33-74.
V. POUR L'EXEGESE. — *Simples notes relatives à l'épopée de Gilgamesh* : Ch.-F. Jean, *R. A.* nov. 1934, p. 621-23.
Magog-Hiéropolis, histoire d'une fausse exégèse : Fr. R. de Vaux, *R. B.* 1934, p. 568-71.
Les cantiques de la Bible : Eug. Duplessy, *Jérus.* n° 177, janv.-fév. 1934, p. 579-81.
Les animaux impurs d'après la Loi de Moïse : *Jérus.* n° 178, mars-avril 1934, p. 617-19.
Le lis et la rose dans l'Ecriture Sainte : V. Brandicourt, *Jérus.* n° 178, mars-avril 1934, p. 616.
Le lis des champs pour l'anémone : L. D., *Jérus.* n° 177, janv.-fév. 1934, p. 577-78.
Outres, peaux de bouc, cruches, calames et lampes : A. Curtet, *Jérus.* n° 179, mai-juin 1934, p. 647-49.
Tunique, manteau, franges, sudarium, bijoux : A. Curtet, *Jérus.* n° 181, sept.-oct. 1934, p. 715-17.
La manière de saluer chez les Juifs : A. Curtet, *Jérus.* n° 177, janv.-fév. 1934, p. 582.
VI. MANUSCRITS ET VERSIONS. — *Précieuse récolte de papyrus en Egypte* : M.-A. Fabre, *Jérus.* n° 180, juillet-août 1934, p. 704.
De antiquissimo Evangeliorum manuscripto in collectione Chester Beatty exstante : Lgf., *V. D.* 1934, p. 20-22.
Les papyrus Beatty de la Bible grecque : Edgar R. Smothers, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 12-34.
Les papyrus Chester Beatty pour les Evangiles : Lagrange, *R. B.* 1934, p. 5-41.
Les papyrus Chester Beatty des Actes des Apôtres : Lagrange, *R. B.* 1934, p. 161-71.
Les papyrus Chester Beatty pour les épîtres de S. Paul et pour l'Apocalypse : Lagrange, *R. B.* 1934, p. 481-93.
Le codex Sinaïticus : Jérus. n° 179, mai-juin 1934, p. 672.
Le codex Sinaïticus : notes documentaires ; S. Jérôme et le codex Sinaïticus : Documentat. Catholique, 9 juin 1934.
Muratorianum : H. Leclercq, *D. Arch.* fasc. 130-131, col. 543-60.
Le Talmud : Jérus. n° 180, juillet-août 1934, p. 679-80.
La version arménienne des évangiles et son modèle grec. L'évangile selon S. Matthieu : Stanislas Lyonnet, *R. B.* 1934, p. 69-87.
The Bible of Gildas : Burkitt, *Rev. Bén.* 1934, p. 206-15.
VII. PERES, ECRIVAINS ANCIENS ET COMMENTATEURS. — *Exégèse allégorique chez les rabbins tannaïtes* : J. Bonsirven, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 35-46.
Papias hierapolitanus quandonam opus exegeticum de Logiis dominicis exaravit ? : Lgf., *V. D.* 1934, p. 93-94.
S. Jérôme et ses maîtres hébreux : G. Bardy, *R. Bén.* 1934, p. 144-64.

Quam flagrans SS. Bibliorum studium in sancto Hieronymo Æmiliano fuerit : J. M. Pigatus, *V. D.* 1934, p. 264-66.

L'homélie du pseudo-Jérôme sur l'Assomption et l'évangile de la Nativité de Marie d'après une lettre inédite d'Hincmar : Lambot, *R. Bén.* 1934, p. 265-82.

Les citations de Théodoret conservées dans les chaînes de Nicétas sur l'évangile selon S. Luc : M. Richard, *R. B.* 1934, p. 88-96.

Pierre Lombard, commentaire sur les Psaumes et sur S. Paul : J. de Ghellinck, *D. Théol.* fasc. 106-107, col. 1951-59.

Die hebraischen Bibelzitate des Scholastikers Odo : J. Fischer, *B.* 1934, p. 50-93.

Cardinalis Cajetanus Sacrarum Litterarum studiosus : A. Vaccari, *V. D.* 1934, p. 321-27.

Bèze (Théodore de) : J. Dedieu, *D. d'Histoire*, fasc. 47-48, col. 1344-51.

Renan (Ernest) séminariste : J. Huby, *Etudes* 1934, t. 219, p. 337-48.

Pontificii Instituti Biblici de Urbe prima quinque lustra : A. Bea, *B.* 1934, p. 121-72.

De sollemni celebratione anni XXV a condito pontificio Instituto biblico : L. Gonzaga da Fonseca, *V. D.* 1934, p. 161-68.

Fasti Pontificii Instituti Biblici : L. Gonzaga da Fonseca, *V. D.* 1934, p. 193-210.

Les noces d'or sacerdotales du R. P. Lagrange : *Jérus.* n° 177, janv.-fév. 1934, p. 604-05.

Le jubilé du P. Lagrange : Albert Dufourcq, *Revue des Deux Mondes* : 1er mars 1935, p. 212-19.

Une figure française d'évêque : Mgr Mignot : J. Rivière, *R. A.* août 1934, p. 150-65.

P. Alexius Mallon, Vita et scripta : L. Gonzaga da Fonseca, *V. D.* 1934, p. 156-57.

Le R. P. Mallon, S. J. : *Jérus.* n° 178, mai-juin 1934, p. 655-56.

Edmond Pottier (1855-1934) : R. Dussaud, *Syr.* 1934, p. 217-21.

2° Ancien Testament

I. PENTATEUQUE ET LIVRES HISTORIQUES. — *Ultimæ investigationes de ætate generis humani* : R. Köppel, *B.* 1934, p. 419-36.

Le préhistorique de Palestine : R. Neuville, *R. B.* 1934, p. 237-59.

La cosmogonie de la Genèse : A. Verquerre et P. Périer, *R. A.* mai 1934, p. 568-79.

Les trois premiers chapitres de la Genèse et les récits babyloniens : J. Renié, *R. A.* sept. 1934, p. 369-71.

The meaning of Ruah Elohim in Genesis I, 2 : W. H. Mc Clellan, *B.* 1934, p. 517-27.

Noé : H. Leclercq, *D. Arch.* fasc. 132-133, col. 1397-1400.

Moïse et son œuvre : A. Robert, *R. A.* octob. 1934, p. 385-94 ; nov. 1934, p. 520-34.

Moïse dans l'art chrétien : H. Leclercq, *D. Arch.* fasc. 122-123, col. 1648-89.

La question gabaonite et l'Onomasticon : F. M. Abel, *R. B.* 1934, p. 347-73.

El santuario de Dan (Jud. XVII-XVIII) : A. Fernandez, *B.* 1934, p. 237-64.

II. PSAUMES, PROPHETES, LIVRES DIDACTIQUES — *De momento ascetico Psalmorum* : R. Galdos, *V. D.* 1934, p. 71-80.

Dominus Christus bonus pastor ejusque convivium, Psalm. XXII : Fl. Ogara, *V. D.* 1934, p. 129-34, 184-88.

« *In superbia et in abusione* » (Psal. XXX, 19) : A. Allgeier, *B.* 1934, p. 185-212.

« *Abyssus abyssum invocat* » (Ps. XLI, 8) : A. Curtet, *Jérus.* n° 177, janv.-fév. 1934, p. 582.

Christo Regi Ecclesiæ sponso (Ps. XLIV) : Fl. Ogara, *V. D.* 1934, p. 33-39, 81-85, 115-25.

Prophetia quædam de regno Dei (Ps. LXXXVII) : E. Closen, *V. D.* 1934, p. 231-40.

« *Propter retributionem* » (Ps. CXII, CXVIII) : A. Vaccari, *V. D.* 1934, p. 211-15.

Fragments syro-palestiniens des Ps. CXXIII-CXXIV : N. Pigoulewsky, *R. B.* 1934, p. 519-23.

De passione Servi Yahweh (Is. LII, 13-15 ; LIII, 1-12) : *V. D.* 1934, p. 342-52.

Sofonia, Geremia e la cronaca di Gadd : E. Florit, *B.* 1934, p. 8-31.

« *Angelus Testamenti* » (Mal. III, 1) : A. Skrinjar, *V. D.* 1934, p. 40-48.

Les attaches littéraires bibliques de Prov. I-X : A. Robert, *R. B.* 1934, p. 42-62, 172-204, 374-84.

La notion du bonheur dans l'Ecclésiaste : D. Buzy, *R. B.* 1934, p. 494-511.

The Bohairic pericopæ of Wisdom and Sirach : O. H. E. Burmester, *B.* 1934, p. 451.

3° Nouveau Testament

I. JESUS ET LES EVANGILES. — *L'année de la naissance de Jésus-Christ* : E. Duplessy, *Jérus.* n° 182, oct.-nov. 1934, p. 739-40.

Nativité de Jésus : H. Leclercq, *D. Arch.* fasc. 130-131, col. 905-58.

Les souvenirs de la Passion à travers le monde : F. C., *Jérus.* n° 181, sept.-oct. 1934, p. 718-20, n° 182, oct.-nov. 1934, p. 741-42.

Sur les pas de Jésus : Du prétoire au Calvaire : L.-H. Vincent, *Vie Intellectuelle* 25 mars 1934.

Le Calvaire et le St-Sépulcre : L. D., *Jérus.* n° 180, juillet-août 1934, p. 673-77.

Crux Domini ejusque crucifixio ex Archæologia Romana illustrantur : U. Holzmeister, *V. D.* 1934, p. 149-55, 216-20, 241-49, 257-63.

En marge de la question synoptique, le parallélisme verbal dans les récits de S. Marc et de S. Matthieu : E. Rideau, *B.* 1934, p. 484-504.

La théorie de M. Vannutelli sur la question synoptique : J. Renié, *R. A.* octob. 1934, p. 436-48.

Vom angeblichen Verstockungszweck der Parabeln des Herrn : U. Holzmeister, *B.* 1934, p. 321-64.

Des abréviations subies par quelques sentences de Jésus dans la rédaction synoptique : R. Pautrel, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 344-65.

Zur Textabteilung von Evangelienhandschriften : P. Gächter, *B.* 1934, p. 301-20.

Præconia laudum S. Johannis Baptistæ : H. Liese, *V. D.* 1934, p. 178-83.

Les personnages du nom de Jacques dans le N. T. : X. Marchet, *Jérus.* n° 181, sept.-octob. 1934, p. 705-12.

S. Pierre : Tricot, *D. Théol.* fasc. 106-107, col. 1747-53.

Néron : H. Leclercq, *D. Arch.* fasc. 132-133, col. 1124-50.

Zur lokalisierung der Blindenheilung bei Jericho : P. Ketter, *B.* 1934, p. 411-18.

« *Ecce Magi ab Oriente venerunt* » (Matth. II, 2) : G. Messina, *V. D.* 1934, p. 7-19.

« *Elias quidem venturus est* » (Matth. XI, 4 ; XVII, 11, 12) : A. Skrinjar, *V. D.* 1934, p. 361-67.

Hora Talmudica, à propos du logion sur le signe de Jonas (Matth. XII, 40-41) : J. Bonsirven, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 450-55.

La parabole du semeur qui sème à tout terrain (Matth. XIII, 1) : P. Doncœur, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 609-11.

Matth. XXVII, 59 : « *un drap d'un blanc pur* » : P. Joüon, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 93-95.

Ἐν ἀνθρώποις εὐδοκίας : Edg. R. Smothers, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 86-93.

Luc XXII, *50-51* : P. Joüon, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 473-74.

Des silences de l'Evangile de S. Jean : P. Doncœur, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 606-09.

« *Quid mihi et tibi, mulier ? Nondum venit hora mea* (Joh. II, 4) : B. Brinkmann, *V. D.* 1934, p. 135-41.

Controversia Christum inter et Judæos (Joh. VIII, 46-59) : H. Liese, *V. D.* 1934, p. 65-70.

Spiritus Sancti testimonium (Joh. XVI, 5-15) : H. Liese, *V. D.* 1934, p. 101-07.

II. ACTES, EPITRES ET APOCALYPSE. — *Act.* v, 3 : A. d'Alès, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 199-200 ; *observations du P. Joüon et réplique du P. d'Alès : ibid.*, p. 474-75.

Deux leçons des papyrus Chester Beatty pour Act. XIII, *33 et* XV, *7* : Edg. R. Smothers, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 467-72.

« *Hora est jam nos de somno surgere* » (Rom. XIII, 11-14) : Fl. Ogara, *V. D.* 1934, p. 353-60.

Sagesse et Pneuma dans la I^re épître aux Corinthiens : E.-B. Allo, *R. B.* 1934, p. 321-46.

Privilège paulin (I Cor. VII, 12) : A. Bride, *D. Théol.* fasc. 112-113, col. 400-16.

« *Omnes quidem resurgemus* » *seu* « *omnes quidem nequaquam dormiemus* » (I Cor. xv, 51) : Ant. Romeo, *V. D.* 1934, p. 142-48, 250-55, 267-75, 313-20, 328-36, 375-78.

L'adversaire et l'obstacle (II Thess. II, 3-12) : D. Buzy, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 402-31.

« *Apparuit gratia Dei* » (Tit. II, 11) : Th. Vargha, *V. D.* 1934, p. 3-6.

« *Et cum iterum introducit Primogenitum in orbem terræ* » (Hebr. I, 6) : *V. D.* 1934, p. 306-12, 368-74.

« *Exauditus est pro sua reverentia* » (Hebr. V, 7) : A. M. Vitti, *V. D.* 1934, p. 86-92, 108-14.

Epitres de S. Pierre : Tricot, *D. Théol.* fasc. 106-107, col. 1753-92.

Apocalypse I, *13* : Paul Joüon, *R. Sc. Rel.* 1934, p. 365-66.

LITURGIE

Q. — Autrefois, lorsque la fête de la Sainte Famille se trouvait fixée d'abord au 3^e dimanche après l'Epiphanie, puis au 19 janvier, dans le Supplément *pro aliquibus locis* elle demandait la préface de Noël. Depuis qu'elle a été étendue à l'Eglise universelle et fixée au dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, le Missel romain lui assigne la préface de l'*Epiphanie*.

NN. SS. les évêques de France ayant demandé au Saint-Siège et obtenu que la solennité extérieure pût être célébrée dorénavant le 2^e dimanche après l'Epiphanie, — c'est-à-dire après l'octave de l'Epiphanie, — quelle préface convient-il donc de dire ce jour-là à la messe de la solennité ? Est-ce la préface de Noël, comme il avait tout d'abord été prescrit ? Ou bien serait-ce la préface de l'Epiphanie, indiquée pour la messe de la fête depuis qu'elle se célèbre invariablement *infra octavam Epiphaniæ ?*

Quant à moi, j'opinerais volontiers pour la préface de Noël.

R. — I. La préface propre de l'Epiphanie doit être considérée maintenant comme étant aussi la préface propre de la messe de la Sainte Famille, et cela non pas précisément en raison de l'incidence actuelle de la fête même dans le cours de l'octave de l'Epiphanie, mais tout à fait indépendamment de cette octave.

Il ne saurait y avoir désormais aucun doute à cet égard, et notre consultant s'en convaincra sans peine à la simple lecture des deux passages que nous allons extraire de la rubrique spéciale placée, dans les récentes éditions du Missel romain [1], immédiatement avant le texte *sine cantu* de la préface de l'Epiphanie :

« Sequens præfatio [de Epiphania] : 1. dicitur in missis de Epiphania Domini, de dominica infra octavam ac de die octava ipsius Epiphaniæ, necnon in missis de Sancta Familia Jesu, Mariæ, Joseph, quamvis infra octavam Nativitatis Domini celebrandis [1];... 3. dicitur item, juxta rubricas, in omnibus missis, quæ cum commemoratione ejusdem Sanctæ Familiæ celebrentur, dummodo pariter ipsa missa, aut commemoratio prius habita, aliam non exigant præfationem ; ac dicitur, juxta eandem normam, et disjunctim quoque a sua commemoratione, infra octavam communem ipsius Sanctæ Familiæ alicubi celebratam [2]... »

Des passages de la rubrique que nous venons de transcrire, ressort clairement, entre autres choses, ce qui suit :

***a)* Là où la fête de la Sainte Famille, v. g. parce que titulaire de l'église, se célèbre sous le rite double de 1^re classe avec octave commune, c'est la préface de l'Epiphanie que, même après le 13 janvier [3], il faut dire pendant cette octave, à moins que, soit par elle-même, soit par suite de quelque commémoraison y intervenant avant celle de la Sainte Famille, la messe célébrée n'exige une autre préface [4].**

***b)* A quelque moment de l'année liturgique que la messe votive de la Sainte Famille soit dite, fût-ce au temps où se lit la préface de Noël, elle réclame invariablement la préface de l'Epiphanie. C'est donc bien cette dernière préface que l'on doit prendre le 2^e dim. après l'Epiphanie, à la messe de la solennité transférée de la Sainte Famille.**

II. — Le choix de la préface de l'Epiphanie pour cette messe s'explique assez aisément.

L'office et la messe de la Sainte Famille ont, en effet, pour objet de commémorer et d'honorer les années durant lesquelles le Fils de Dieu fait homme voulut vivre sous la dépendance de Marie et de Joseph. Or, ces années furent marquées par des manifestations de plus en plus éclatantes des vertus divines de Jésus : manifestations dont l'une au moins, — celle de sa science et de sa sagesse surhumaines, alors qu'âgé de 12 ans il expliquait les Saintes Ecritures aux docteurs d'Israël, — est racontée dans la péricope de l'évangile selon S. Luc [5] qui a été attribuée à la messe dont il s'agit [6]. C'est donc à bon droit que la préface propre de l'Epiphanie (i. e. de la manifestation du Christ) est devenue aussi la préface propre de la messe de la Sainte Famille [7].

[1] Nous avons sous les yeux l'*editio XIII juxta typicam Vaticanam ad recentissimum statum redacta*, parue à Ratisbonne en 1932.

[1] Le n° 2 de la rubrique concerne la préface à dire aux messes célébrées durant l'octave de l'Epiphanie.

[2] Dans la suite de la rubrique sont mentionnées les exceptions déjà prévues, d'une manière générale, dans les n°s 4-5 du titre v des Nouvelles rubriques du Missel.

[3] C'est-à-dire après le dernier jour de l'octave de l'Epiphanie.

[4] Cf. Nouvelles rubriques du Missel, tit. VIII, n. 1.

[5] Luc, II, 42-52.

[6] La même péricope figure aussi dans le formulaire de la messe du dimanche dans l'octave de l'Epiphanie. On conçoit dès lors l'attraction exercée par ce dimanche quand il s'est agi de chercher un siège définitif pour la fête de la Sainte Famille.

[7] Elle est aussi, pour un motif analogue, la préface propre de la messe du dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, même quand cette messe, empêchée à son jour, peut seulement être reprise le 19 janvier, et donc hors de l'octave de l'Epiphanie.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 21 augusti 1935.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de L'AMI DU CLERGÉ

HORLOGERIE - PENDULERIE
Bijouterie — Orfèvrerie
ALLIANCE HORLOGERE — R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue f[co] sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon.

VINS DE MESSE, Abbaye St-Michel de Frigolet
CAVES DES PRÉMONTRÉS
Nouveaux prix en baisse, demander prix courant.
Ecrire : M. YVRARD, 4, Quai Vauban, SÈTE (Hérault).

Fondée en 1830 — Registre du Commerce Seine n° 43.793
LA NATIONALE
Siège Social 2, rue Pillet-Will, 2 PARIS
Entreprise privée régie par la Loi du 17 mars 1905.
Anciennement Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.
RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFERÉES aux conditions les plus avantageuses.
Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la RENTE VIAGÈRE est le remède le plus efficace à la cherté de la vie et constitue le plus sûr des placements.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

VITRAUX L. BALMET, 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (Voir le n° du 8 août de l'*Ami*).

L'AMPLIFICATION DE L'HARMONIUM EST RÉALISÉE PAR LE PROCÉDÉ VILLETTE-FURON

L'amplification de l'harmonium, réclamée depuis bien des années par les ecclésiastiques soucieux de rehausser l'éclat des cérémonies religieuses et d'y intéresser les fidèles, est entrée dans la voie de la réalisation et donne des résultats très concluants.

MM. VILLETTE-FURON, père et fils, l'un expert dans la facture de l'harmonium, le second dans la radio diffusion du son, ont joint leurs connaissances d'acoustique et d'électricité pour mettre au point un instrument remarquable par sa puissance et ses timbres, capable de tenir lieu d'un orgue dans les églises où les ressources ne permettraient d'avoir qu'un instrument de médiocre qualité.

L'installation complète que Monsieur le Curé de Bleville (près Le Havre, S.-Inf.) a bien voulu leur commander, leur a permis de faire ressortir tout l'intérêt de cette invention qui a été reconnue parfaitement au point.

MM. VILLETTE-FURON se tiennent à la disposition de MM. les Ecclésiastiques qui désireraient se documenter sur cette invention. Ils se feront un plaisir de leur donner tous renseignements utiles et sans aucun engagement de leur part.

S'adresser ou écrire aux **Etablissements VILLETTE-FURON**,
9, Route du Havre, 9
DÉVILLE-LES-ROUEN (Seine-Inférieure).

CARTON & MOTTE FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
— Maison fondée en 1850 —
Toutes statues — Toutes tailles
CHRISTS POUR MISSIONS
Haut[r] 25 °/m — Emballage *franco*.
Echant. gratuit. — Plastique Ivoiré 1 fr. 10
STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES
Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 °/m
Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50
Tarif et échantillons gratuits sur demande

BAS DE COTON
pour prêtres. Echant. sans frais sur demande à
DEBORGHER
185, rue du Halot, TOURCOING.
Indiquer pointure en chaussures

Si vous désirez équiper vos cloches **électriquement**,
une adresse :
SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES
BACH - Ing. Constr. - METZ
265 églises sont déjà équipées.
Représentants dans les principales régions.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE
Exigez la marque **TETRA**
Siège Social 3, rue de Laborde PARIS (8°).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
GEORGES JANIN
Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger
Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835
12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)
ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE
Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées.
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

SECAM Le Duplicateur du Clergé.
7 modèles, un type exactement adapté à vos besoins.
Consultez également SECAM pour toutes vos fournitures.